

Brookfield Renewable Partners L.P.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU PREMIER TRIMESTRE DE 2016

TABLE DES MATIÈRES

Lettre aux actionnaires	1
Rapport de gestion	10
États financiers consolidés intermédiaires non audités et notes	51

NOS ACTIVITÉS

Nous exploitons nos installations grâce à des plateformes d'exploitation en Amérique du Nord, au Brésil en Colombie et en Europe, qui nous ont permis de nous concentrer sur le maintien et l'appréciation de la valeur de nos actifs tout en cultivant des relations positives avec les parties prenantes locales. Nous détenons et gérons 215 centrales hydroélectriques, 37 installations éoliennes, 3 installations alimentées à la biomasse et 3 installations alimentées au gaz naturel (« cogénération »). Dans l'ensemble, les actifs que nous détenons ou gérons représentent une puissance installée totale de 10 367 mégawatts (« MW ») et une production annuelle de 28 252 gigawattheures (« GWh ») selon des moyennes à long terme. Le tableau suivant présente notre portefeuille au 31 mars 2016 :

	Réseaux hydro- graphiques	Installations	Unités de production	Puissance ¹ (MW)	MLT ^{1, 2} (GWh)	Stockage (GWh)
Hydroélectricité						
Amérique du Nord ³						
États-Unis	30	135	420	3 190	11 412	3 582
Canada	19	33	73	1 361	5 173	1 261
	49	168	493	4 551	16 585	4 843
Brésil ⁴	26	41	88	872	4 555	-
Colombie ⁵	6	6	20	2 732	2 273	-
	81	215	601	8 155	23 413	4 843
Énergie éolienne⁶						
Amérique du Nord						
États-Unis	-	7	687	434	1 113	-
Canada	-	3	220	406	1 197	-
	-	10	907	840	2 310	-
Europe	-	22	270	587	1 516	-
Brésil	-	5	75	150	588	-
	-	37	1 252	1 577	4 414	-
Divers ⁷	-	6	13	635	425	-
	81	258	1 866	10 367	28 252	4 843

¹⁾ Comprend la totalité de la puissance et de la production provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ La moyenne à long terme (« MLT ») est calculée sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, sans tenir compte de la date de l'acquisition ou du début des activités commerciales.

³⁾ La MLT des actifs hydroélectriques en Amérique du Nord correspond au niveau de production moyen prévu calculé en fonction des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques, laquelle couvre habituellement 30 ans.

⁴⁾ Les centrales hydroélectriques situées au Brésil sont encadrées de façon à répartir le risque lié à la production entre les producteurs.

⁵⁾ La MLT des actifs hydroélectriques correspond au niveau de production moyen prévu calculé en fonction des résultats obtenus d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période minimale de 20 ans. Le secteur Colombie reflète la participation de 16 % de Brookfield Renewable dans le portefeuille; la production moyenne à long terme attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'élève à 12 203 GWh.

⁶⁾ La MLT des actifs éoliens correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données historiques sur la vitesse des vents réalisée sur une période qui couvre habituellement 10 ans.

⁷⁾ Comprend une installation de cogénération en Colombie (300 MW), deux installations de cogénération en Amérique du Nord (215 MW) et trois installations alimentées à la biomasse au Brésil (120 MW).

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille d'exploitation pour chaque trimestre au 31 mars 2016 :

PRODUCTION (GWh) ^{1, 2}	T1	T2	T3	T4	Total
Hydroélectricité					
Amérique du Nord³					
États-Unis	3 201	3 256	2 125	2 830	11 412
Canada	1 233	1 507	1 216	1 217	5 173
	4 434	4 763	3 341	4 047	16 585
Brésil ⁴	1 220	1 148	1 114	1 073	4 555
Colombie ⁵	551	551	561	610	2 273
	6 205	6 462	5 016	5 730	23 413
Énergie éolienne⁶					
Amérique du Nord					
États-Unis	252	373	269	219	1 113
Canada	324	292	238	343	1 197
	576	665	507	562	2 310
Europe	451	326	292	447	1 516
Brésil	81	101	208	198	588
	1 108	1 092	1 007	1 207	4 414
Divers ⁷	56	96	153	120	425
Total	7 369	7 650	6 176	7 057	28 252
Moyenne à long terme au prorata					
	5 701	6 028	4 819	5 434	21 982

¹⁾ Comprend la totalité de la puissance et de la production provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ La MLT est calculée sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, sans tenir compte de la date de l'acquisition ou du début des activités commerciales.

³⁾ La MLT des actifs hydroélectriques correspond au niveau de production moyen prévu calculé en fonction des résultats obtenus d'une simulation fondée sur des données de production historiques, laquelle couvre habituellement 30 ans.

⁴⁾ Les centrales hydroélectriques situées au Brésil sont encadrées de façon à répartir le risque lié à la production entre les producteurs.

⁵⁾ La MLT des actifs en Colombie correspond au niveau de production moyen prévu fondé sur des données de production historiques sur une période minimale de 20 ans. Le secteur Colombie reflète la participation de 16 % de Brookfield Renewable dans le portefeuille; la production moyenne à long terme attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'élève à 12 203 GWh.

⁶⁾ La MLT des actifs éoliens correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données historiques sur la vitesse des vents réalisée sur une période qui couvre habituellement 10 ans.

⁷⁾ Comprend une installation de cogénération en Colombie (300 MW), deux installations de cogénération en Amérique du Nord (215 MW) et trois installations alimentées à la biomasse au Brésil (120 MW).

Énoncé concernant les énoncés prospectifs et les mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport intermédiaire renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Nous pouvons formuler de tels énoncés dans le présent rapport intermédiaire, dans d'autres documents déposés de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») ou dans d'autres communications auprès d'organismes de réglementation canadiens. Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ». Dans le présent rapport intermédiaire, nous utilisons des mesures non conformes aux IFRS. Voir la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ». Le présent rapport intermédiaire, notre formulaire 20-F et de l'information supplémentaire déposés auprès de la SEC et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse www.brookfieldrenewable.com, ainsi que sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov et sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

LETTRE AUX ACTIONNAIRES

Nous continuons de faire évoluer Brookfield Renewable de sorte à être l'entreprise mondiale d'énergie renouvelable prééminente en capitalisant sur notre longue feuille de route d'acquisitions d'actifs hydroélectriques de valeur et en faisant émerger les potentiels de gains au moyen de l'excellence opérationnelle. Notre but continue d'être la croissance de nos flux de trésorerie et de notre valeur conformément à notre objectif de rendement total à long terme de 12 % à 15 % par action. Nous croyons que le marché des investissements en énergie renouvelable ne peut que s'améliorer à l'avenir.

Environnement actuel

Nous détenons actuellement une puissance d'énergie renouvelable en exploitation de plus de 10 300 mégawatts sur quelques-uns des plus attrayants marchés de l'énergie renouvelable, dont une tranche de près de 8 200 mégawatts est de source hydroélectrique. Nous avons également une réserve de développement de 7 000 mégawatts à l'échelle mondiale, ce qui fait de nous l'une des plus importantes entreprises cotées axées uniquement sur l'énergie renouvelable du monde.

En Amérique du Nord, nous repérons de nombreuses possibilités au chapitre de l'hydroélectricité découlant du fait que des propriétaires d'installations cherchent à mobiliser des capitaux. Nous constatons également pour la première fois que le prix des actifs éoliens et solaires est établi de sorte à procurer des rendements attrayants, car bon nombre de sociétés de rendement cotées sont aux prises avec des contraintes de capital.

En Europe, nous observons l'arrivée d'actifs hydroélectriques de haute qualité sur le marché, car les effets des faibles prix des produits de base et de l'énergie se font sentir sur les bilans d'un bon nombre d'industries. Nous continuons également de construire des projets à même notre réserve de développement éolien, ce qui est un facteur différenciateur clé pour nous, car rares sont ceux qui disposent des ressources nécessaires pour développer de tels actifs eux-mêmes.

Au Brésil, nous continuons de voir un marché comportant peu de concurrence au chapitre des possibilités d'investissement. Un grand nombre de propriétaires d'actifs hydroélectriques et éoliens de haute qualité continuent d'avoir besoin de liquidités, la récession et l'absence de capitaux ayant eu une incidence sur leurs activités de base. Cette situation crée pour nous des possibilités d'acquérir éventuellement des actifs ayant des flux de trésorerie sous contrat soutenus par une grande qualité de crédit à des rendements très attrayants.

Le secteur des énergies renouvelables

À l'échelle mondiale, la demande de réduction de carbone et d'énergies renouvelables durables poursuit sa croissance. De plus, la volatilité des marchés des capitaux, la faiblesse des prix de l'énergie et la rareté des capitaux dans certaines régions géographiques créent le meilleur environnement d'investissement que nous ayons connu depuis de nombreuses années.

Pendant la dernière décennie, nous avons observé une croissance sans précédent dans le secteur des énergies renouvelables. À l'heure actuelle, plus de 300 milliards \$ sont investis chaque année dans les énergies renouvelables du fait que les gouvernements cherchent à remplacer les centrales thermiques émettrices de carbone vieillissantes. La majeure partie de ces investissements ont été appuyés par des incitatifs gouvernementaux et/ou des contrats directs, comme les tarifs de rachat garantis. Ces incitatifs augmentent les flux de trésorerie et les rendements des installations éoliennes et solaires nouvellement construites, car en raison de leurs coûts encore relativement élevés, ces technologies ne peuvent pas

offrir aux investisseurs des rendements ajustés en fonction des risques qui soient appropriés. Ces incitatifs ont eu des incidences importantes sur l'industrie de l'énergie, dont les suivantes :

- Les fabricants de technologies d'énergie renouvelable ont été en mesure d'investir de façon significative dans leurs processus de production et la R. et D. Par conséquent, le coût par mégawattheure des technologies éolienne et solaire a diminué rapidement. Malgré les avancées, les incitatifs sont encore nécessaires pour générer des rendements du capital investi appropriés, mais sur certains marchés, on s'approche de plus en plus du seuil de viabilité économique pour les projets.
- Les énergies éolienne et solaire sont, de par leur nature, intermittentes et ne peuvent donc pas produire de l'électricité de base en bloc ou de l'électricité sur demande en pointe, ce qui pose d'importants défis aux marchés énergétiques et aux technologies de transport. Cela crée par contre des possibilités pour des technologies telles que le gaz naturel et l'hydroélectricité pour ce qui est de la production de base. À plus long terme, les batteries pourraient être utilisées pour fournir des services de stockage et de puissance à l'échelle commerciale, mais il faudra encore plusieurs années avant que cela survienne.
- Dans ce contexte de soutien gouvernemental à l'égard des énergies éolienne et solaire ainsi que de potentiel de croissance formidable à l'échelle mondiale, un grand nombre d'entités d'investissement, cotées ou non, consacrées aux énergies renouvelables ont été établies pour investir sur ce marché. La majeure partie de ces entités d'investissement ont adopté une stratégie consistant à détenir des actifs éoliens et solaires en exploitation sous contrat qui fournissent aux investisseurs des rendements en trésorerie supérieurs aux obligations à long terme, le potentiel de croissance étant grandement lié à des acquisitions. Nous avons vendu des actifs à ce type d'acheteurs.

Dans le contexte présenté ci-dessus, notre stratégie a consisté à nous concentrer sur trois aspects qui, selon ce que nous croyons, continueront d'assurer que notre entreprise a des flux de trésorerie stables et un potentiel significatif de gains, ces deux éléments tirant profit de notre expertise en matière d'exploitation et de développement :

Nous acquérons des actifs hydroélectriques au creux du cycle. Nous avons récemment investi plus de 3 milliards \$ dans l'acquisition d'actifs hydroélectriques de haute qualité d'une puissance de 1 500 mégawatts situés dans le nord-est des États-Unis. Ces actifs ont été acquis dans un contexte de prix de l'énergie historiquement faibles, génèrent des flux de trésorerie stables aujourd'hui, et comportent un potentiel significatif de gains par l'entremise de signaux de prix ou de contrats à long terme qui seront nécessaires pour encourager les investissements continus dans les technologies de production commerciale d'électricité.

Nous avons continué de faire preuve de rigueur sur les marchés éolien et solaire hautement concurrentiels. Nous avons fait croître notre entreprise éolienne mondiale pour porter sa puissance à 1 500 mégawatts, répartie entre 6 pays, et nous avons ajouté à notre portefeuille des sites de développement éolien de plus de 1 600 mégawatts. Nous avons réalisé presque toute notre croissance par la voie du développement, car les rendements ajustés en fonction des risques étaient de beaucoup supérieurs à ceux que permettaient de dégager les acquisitions. Pour ce qui est de l'énergie solaire, nous continuons de surveiller le marché et nous effectuerons des investissements le moment venu, mais nous ferons preuve de patience jusqu'à ce que le marché soit en notre faveur.

Nous continuons d'utiliser notre expertise opérationnelle pour prendre de l'expansion sur de nouveaux marchés où les capitaux sont rares. Nous avons fait notre entrée en Europe pendant la crise du crédit et, maintenant, nous y avons des installations éoliennes en exploitation de 600 mégawatts et des projets de développement de 200 mégawatts. Nous avons pris de l'expansion au Brésil en acquérant des actifs de production hydroélectrique, éolienne et à la biomasse pendant le récent ralentissement causé par la récession, et nous avons des actifs supplémentaires de production

hydroélectrique et à la biomasse de 120 mégawatts actuellement en construction. Enfin, avec nos partenaires, nous avons acquis des actifs hydroélectriques commerciaux de très haute qualité d'une puissance de 3 000 mégawatts en Colombie, un marché en croissance où l'offre d'électricité est insuffisante et où la faiblesse des prix mondiaux du pétrole a permis de créer un point d'entrée attrayant au chapitre des monnaies.

Transactions récentes

En janvier, nous avons acquis une participation conférant le contrôle de 58 % dans Isagen avec nos partenaires institutionnels. Isagen, le troisième producteur d'énergie en importance de la Colombie, compte un portefeuille d'une puissance de 3 032 MW principalement hydroélectrique. Notre consortium a acquis les actions d'Isagen au prix de réserve fixé par le gouvernement colombien. Au cours du trimestre, nous avons lancé la première des deux offres publiques d'achat auprès des actionnaires restants au même prix que celui que nous avons payé au gouvernement. Une fois ces offres publiques d'achat conclues, à la fin de l'été 2016, nous nous attendons à détenir près de 100 % de la société (notre quote-part étant d'environ 25 %).

Après la fin du trimestre, nous avons également réalisé l'acquisition du portefeuille hydroélectrique Holtwood, d'une puissance de 296 mégawatts et situé en Pennsylvanie, qui complète notre parc hydroélectrique existant du nord-est des États-Unis. Au Brésil, nous avons réalisé l'acquisition de deux petites installations hydroélectriques d'une puissance totalisant 51 mégawatts, que nous avons depuis intégrées à notre plateforme.

Exploitation

L'entreprise continue d'afficher une bonne performance. Au premier trimestre, nous avons dégagé un BAIIA ajusté de 455 millions \$ et des fonds provenant des activités de 187 millions \$. Les apports d'eau en Amérique du Nord ont été supérieurs à la moyenne à long terme, et la traditionnelle saison des pluies au Brésil a permis l'amélioration des conditions hydrologiques et la montée des niveaux des réservoirs après deux années de conditions de sécheresse. En Amérique du Nord, le niveau des réservoirs se situait à environ 30 % au-dessus de la moyenne à la fin du trimestre, ce qui devrait donner à l'entreprise un élan positif à l'arrivée des mois du printemps. À l'échelle mondiale, notre portefeuille éolien a également enregistré une performance conforme à nos attentes, ce qui reflète de solides disponibilités des actifs et ressources éoliennes.

Notre programme de développement continue de progresser selon l'étendue, le calendrier et le budget prévus. En Europe, nous avons commencé la construction d'un projet éolien de 15 mégawatts en Irlande du Nord et fait progresser notre premier projet éolien en Écosse, une installation de 20 mégawatts, vers la construction. Au Brésil, nous continuons de faire progresser la construction d'installations hydroélectriques de 72 mégawatts et avons récemment terminé les travaux d'expansion à l'installation à la biomasse de 55 mégawatts située à São Paulo.

Notre situation de liquidités à la fin du trimestre est demeurée solide à 1,3 milliard \$ en trésorerie et lignes bancaires. Grâce à cette situation, combinée aux flux de trésorerie disponibles générés par nos actifs et à notre accès aux capitaux que nous permet notre bilan de qualité supérieure, nous sommes en bonne position pour financer les initiatives de croissance en cours.

Compte tenu des possibilités de croissance attrayantes que nous observons, nous faisons également progresser des initiatives additionnelles de mobilisation de capitaux de l'ordre de 800 millions \$ à 1 milliard \$. Ces initiatives comprennent des refinancements avec accroissement du capital d'environ 200 à 300 millions \$ qui prorogeront les échéances et maintiendront les coûts d'intérêts à leur faible niveau actuel. Nous nous attendons à ce que le solde provienne d'initiatives de recyclage des capitaux.

Nous avons hâte de vous faire part de nos progrès au trimestre prochain, et nous vous sommes reconnaissants de votre soutien constant.

Cordialement,

Le chef de la direction

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Shah'.

Sachin Shah

Le 4 mai 2016

NOS FORCES CONCURRENTIELLES

Brookfield Renewable Partners L.P. (« Brookfield Renewable ») est la propriétaire et l'exploitante d'un portefeuille diversifié d'actifs de haute qualité produisant de l'électricité à partir de ressources renouvelables.

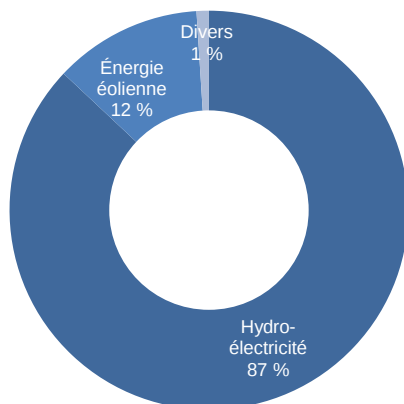
Notre modèle d'affaires consiste à mettre à profit notre présence mondiale pour repérer et acquérir des actifs de production d'énergie renouvelable de grande qualité dont la valeur est intéressante, à financer ces acquisitions à long terme et à faible risque, puis à accroître les flux de trésorerie et les valeurs de ces actifs grâce à nos équipes d'exploitation chevronnées afin de dégager des rendements à long terme durables et attrayants dans l'intérêt de nos porteurs de parts.

Première entreprise en importance cotée en Bourse axée uniquement sur l'énergie renouvelable.

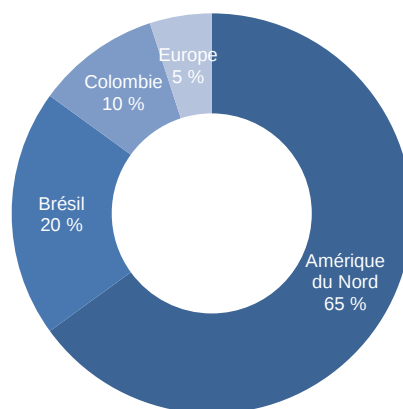
Nous détenons la plus importante entreprise du monde cotée en Bourse axée uniquement sur l'énergie renouvelable, notamment des actifs sous gestion totalisant environ 27 milliards \$ et une puissance installée de 10 367 MW. La production moyenne à long terme provenant des actifs en exploitation au prorata s'élève à 21 982 GWh. Notre portefeuille se compose de 215 centrales hydroélectriques installées sur 81 réseaux hydrographiques, de 37 parcs éoliens et de 3 installations alimentées à la biomasse. Il s'étend sur 15 marchés de l'énergie en Amérique du Nord, au Brésil, en Colombie et en Europe.

Les graphiques ci-après présentent la production moyenne à long terme annualisée au prorata, compte tenu de la quote-part des installations dans lesquelles nous détenons une participation inférieure à 100 %.

Production moyenne à long terme au prorata
par source d'énergie



Production moyenne à long terme au prorata
par région



Accent sur la catégorie attrayante des actifs hydroélectriques. Nos actifs, à prédominance hydroélectrique, représentent l'un des modes de production d'énergie à plus longue durée d'utilité et au coût le plus faible, en plus d'être écoresponsables. Nos actifs en Amérique du Nord peuvent stocker de l'eau dans des réservoirs, à raison d'environ 29 % de leur production moyenne à long terme annualisée. Nos actifs au Brésil bénéficient d'un cadre qui permet de répartir le risque lié à la production entre les producteurs hydroélectriques. La capacité de stockage de l'eau dans ses réservoirs en Amérique du Nord

ainsi que le nivellement de la production au Brésil offrent une protection partielle contre les variations à court terme de l'approvisionnement en eau. En raison de notre envergure et de la qualité de nos actifs, nous sommes en bonne position concurrentielle comparativement aux autres plateformes d'énergie renouvelable cotées en Bourse, ce qui procure une importante valeur de rareté aux investisseurs.

Bien positionnée pour un mandat de croissance à l'échelle mondiale. Nous avons un fort potentiel de croissance interne grâce à un portefeuille de projets de développement d'environ 6 800 MW, répartis dans chaque plateforme où nous exerçons déjà nos activités, ainsi que la capacité d'atteindre une efficience au chapitre de l'exploitation et la possibilité de hausser les prix de l'énergie pour la tranche du portefeuille s'appuyant sur le marché. Notre forte capacité à faire des acquisitions vient appuyer notre croissance interne. Au cours des 10 dernières années, nous avons fait l'acquisition ou la mise en service de 83 centrales hydroélectriques d'une puissance totale d'environ 4 800 MW, de 38 installations éoliennes d'une puissance totale d'environ 1 680 MW, de 3 installations alimentées à la biomasse d'une puissance totale de 120 MW et d'une installation de cogénération d'une puissance de 300 MW. Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, nous avons fait l'acquisition de centrales hydroélectriques et d'installations de cogénération, ou en avons mis en service, d'une puissance installée de respectivement 2 783 MW et 300 MW. Notre capacité d'acquérir et d'aménager des actifs est renforcée par nos équipes aguerries d'exploitation et de développement de projets, notre relation stratégique avec Brookfield Asset Management et notre profil de liquidité et de structure du capital. Nous avons fait, par le passé, l'acquisition et le développement d'actifs au moyen d'arrangements avec des investisseurs institutionnels dans des partenariats financés ou cofinancés par Brookfield Asset Management, et continuerons de le faire à l'avenir.

Profil de distribution attrayant. Nous prévoyons que notre stratégie générera des flux de trésorerie prévisibles et très stables, provenant principalement d'actifs hydroélectriques de longue durée, assurant un profil de distribution attrayant. Nous ciblons un ratio de distribution à long terme des fonds provenant des activités d'environ 70 % et une fourchette à long terme de taux de croissance des distributions se situant entre 5 % à 9 % par année.

Flux de trésorerie stables et de grande qualité ayant une valeur à long terme attrayante pour les porteurs de parts de la société en commandite. Nous comptons maintenir des flux de trésorerie hautement stables et prévisibles, provenant d'un portefeuille diversifié d'actifs hydroélectriques et éoliens de longue durée et à faibles coûts d'exploitation qui vendent de l'électricité aux termes de contrats à long terme à prix fixes, conclus avec des contreparties solvables. Environ 91 % (au prorata) de notre production de 2016 est visée par contrats conclus avec des organismes publics d'électricité, des services publics responsables de l'approvisionnement, des utilisateurs industriels ou des sociétés affiliées de Brookfield Asset Management. Les conventions d'achat d'électricité portant sur nos actifs ont une durée résiduelle moyenne pondérée de 16 ans (au prorata), ce qui procure une stabilité à long terme des flux de trésorerie.

Profil financier solide. Grâce à des actifs sous gestion totalisant environ 27 milliards \$, notre ratio d'endettement est de 39 % et environ 77 % de nos emprunts sont sans recours contre Brookfield Renewable. Les emprunts de la société et ceux des filiales ont une durée moyenne pondérée d'environ respectivement six et neuf ans. À la fin du trimestre, les liquidités disponibles comprenaient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie d'environ 1,3 milliard \$ et les tranches disponibles des facilités de crédit.

Rapport de gestion

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016

FAITS SAILLANTS POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2016

Résultats d'exploitation

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2016	2015
Production (GWh)		
Moyenne à long terme	7 145	6 516
Réelle	7 659	5 823
Réelle – quote-part de Brookfield Renewable	5 905	4 560
Produits	674 \$	441 \$
BAILA ajusté	455 \$	338 \$
Fonds provenant des activités	187 \$	153 \$
Résultat net	79 \$	51 \$

Nous avons tiré avantage des niveaux de production supérieurs à la moyenne à long terme dans notre portefeuille hydroélectrique en Amérique du Nord, du retour à une production moyenne à long terme pour l'ensemble de notre portefeuille éolien et de la croissance de notre portefeuille.

La production hydroélectrique a augmenté de 1 757 GWh en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent surtout en raison des apports d'eau supérieurs à la moyenne en Amérique du Nord et de l'amélioration des conditions hydrologiques au Brésil. Les réservoirs en Amérique du Nord ont terminé le trimestre en hausse de 33 % par rapport à la moyenne à long terme. La production supplémentaire de nos actifs acquis en Colombie et au Brésil au cours du trimestre et l'apport pour une période complète des actifs acquis au début de 2015 se sont élevés à 474 GWh.

La production éolienne a dépassé celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent de 170 GWh en raison de l'amélioration du régime des vents pour l'ensemble du portefeuille. La production du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenait 37 GWh provenant du parc éolien en Californie d'une puissance de 102 MW, qui a été vendu en 2015.

Les produits ont augmenté de 118 millions \$ en raison de la production à la hausse dans l'ensemble du portefeuille ainsi que de l'accroissement du prix en fonction de la puissance et des produits accessoires. Cette augmentation a toutefois été annulée en partie par la faiblesse persistante des prix de l'énergie dans le nord-est des États-Unis et des prix du marché au Brésil. L'appréciation du dollar américain a entraîné une diminution des produits de 30 millions \$ et une diminution nette des fonds provenant des activités de 20 millions \$. La croissance de notre portefeuille s'est traduite par un apport de produits de 208 millions \$.

Croissance et développement

Acquisitions

Le 22 janvier 2016 (la « date d'acquisition »), un consortium composé de Brookfield Renewable et de ses partenaires institutionnels (le « consortium ») a acquis une participation initiale de 57,6 % dans Isagen S.A. E.S.P. (« Isagen ») auprès du gouvernement colombien (l'« acquisition d'Isagen »). Isagen est la troisième société de production d'électricité en importance en Colombie, et est la propriétaire et l'exploitante d'un portefeuille de 3 032 MW, composé principalement de six centrales hydroélectriques essentiellement situées près d'un réservoir. La production annuelle devrait être d'environ 15 000 GWh. Se reporter à la rubrique « Acquisition de la participation initiale dans Isagen ».

Le 29 janvier 2016, nous avons acquis un portefeuille de 51 MW au Brésil, dans lequel nous conserverons une participation de 100 %, constitué de deux installations hydroélectriques en exploitation dont la production annuelle devrait atteindre environ 293 GWh.

Le 1^{er} avril 2016, nous avons conclu l'acquisition d'un portefeuille de centrales hydroélectriques en exploitation d'une puissance de 296 MW en Pennsylvanie. La production annuelle du portefeuille devrait atteindre 1 109 GWh. Le portefeuille a été acquis avec nos partenaires institutionnels et nous conserverons une participation donnant le contrôle d'environ 30 % dans ce portefeuille.

Construction et développement

Nous avons poursuivi la construction au Brésil, conformément à l'étendue, au calendrier et au budget, de projets de développement hydroélectriques et à partir de la biomasse d'une puissance de 127 MW et de projets éoliens en Irlande du Nord d'une puissance de 29 MW. Collectivement, ces projets devraient générer 708 GWh par année et leur mise en service est prévue entre 2016 et 2018.

Situation de trésorerie et sources de financement

À la fin du trimestre, les liquidités disponibles comprenaient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie d'environ 1,3 milliard \$ et les tranches disponibles des facilités de crédit. Notre ratio d'endettement est de 39 % et environ 77 % de nos emprunts sont sans recours à l'égard de Brookfield Renewable. Les emprunts de la société et ceux des filiales ont une durée moyenne pondérée d'environ respectivement six et neuf ans.

Dettes à long terme et facilités de crédit

Facilités de crédit et emprunts de la société

- Obtention, de façon indépendante de nos partenaires institutionnels, d'une facilité d'acquisition de 500 millions \$ afin de soutenir notre participation dans le portefeuille d'installations en exploitation de 3 032 MW en Colombie.

Emprunts des filiales

- Obtention, de concert avec nos partenaires institutionnels, d'un financement sans recours de 750 millions \$, sur lequel 510 millions \$ ont été prélevés afin de financer en partie la participation initiale de 57,6 % dans le portefeuille d'installations en exploitation de 3 032 MW en Colombie.
- Conclusion, le 1^{er} avril 2016, d'un financement de 315 millions \$ visant le portefeuille hydroélectrique de 296 MW acquis à la même date en Pennsylvanie.

Mobilisation de capitaux supplémentaires d'environ 170 millions \$ provenant des opérations de financement suivantes :

- Conclusion d'un financement de 150 millions \$ CA (112 millions \$) visant un portefeuille hydroélectrique de 488 MW en Ontario.
- Conclusion d'un financement de 50 millions \$ CA (38 millions \$) visant un portefeuille hydroélectrique de 349 MW en Ontario.
- Conclusion d'un refinancement de 88 millions € (98 millions \$) visant un portefeuille éolien de 123 MW au Portugal.

Opérations sur capitaux propres

- Clôture de l'échange visant les actions privilégiées de catégorie A, série 5, contre de nouvelles parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 5; un total de 2 885 496 actions privilégiées de catégorie A, série 5, avaient été déposées et échangées contre un nombre égal de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 5.

Hausse des distributions

- Hausse des distributions aux porteurs de parts de société en commandite, qui sont passées à 1,78 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de 12 cents par part de société en commandite qui a pris effet au cours de la distribution versée le 31 mars 2016.

INFORMATION SUR L'EXPLOITATION ET INFORMATION FINANCIÈRE HISTORIQUE

TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2016	2015
Information sur l'exploitation :		
Puissance (MW) ¹	10 367	7 265
Production moyenne à long terme (GWh) ^{2, 3}	7 145	6 516
Production réelle (GWh) ^{2, 3}		
Total	7 659	5 823
Quote-part de Brookfield Renewable	5 905	4 560
Produits moyens (\$ par MWh)	75	76
Principales informations financières :		
Produits	674 \$	441 \$
BAIIA ajusté ⁴	455	338
Fonds provenant des activités ⁴	187	153
Fonds provenant des activités ajustés ⁴	171	138
Résultat net	79	51
Fonds provenant des activités par part de société en commandite ^{4, 5}	0,68	0,56
Distributions par part de société en commandite – 12 derniers mois ⁶	1,70	1,59

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	31 mars 2016	31 déc. 2015
Données du bilan :		
Immobilisations corporelles, à la juste valeur	24 315 \$	18 358 \$
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	205	197
Total de l'actif	27 478	19 507
Dette à long terme et facilités de crédit	10 014	7 338
Passifs d'impôt différé	3 944	2 695
Total du passif	15 271	10 744
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	5 796	2 587
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	54	52
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	2 653	2 559
Actions privilégiées	595	610
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	177	128
Capitaux propres des commanditaires	2 932	2 827
Total des capitaux propres	12 207	8 763
Ratio d'endettement ⁷	39 %	39 %

¹⁾ Comprend la totalité de la puissance de tous les actifs.

²⁾ Pour les actifs acquis ou ayant commencé leurs activités commerciales au cours de l'exercice, ce montant est calculé à partir de la date d'acquisition ou de la date du début des activités commerciales et n'est pas annualisé.

³⁾ Le secteur Colombie reflète la participation de 16 % de Brookfield Renewable de la production du portefeuille; la production moyenne à long terme et la production réelle attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle se sont élevées respectivement à 1 899 GWh et 1 369 GWh.

⁴⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter aux rubriques « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » et « Production et revue financière par secteur pour le trimestre clos le 31 mars 2016 ».

⁵⁾ Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, le nombre total moyen pondéré de parts de société en commandite, de parts rachetables/échangeables et de parts de commandité s'est établi à 275,5 millions (275,7 millions en 2015).

⁶⁾ Représentent les distributions par part aux porteurs des parts de société en commandite, des parts rachetables/échangeables de société en commandite et de la participation de commandité.

⁷⁾ Le total de la structure du capital comprend le total de la dette et les passifs d'impôt différé, diminué des actifs d'impôt différé, et les capitaux propres.

Le présent rapport de gestion pour le trimestre clos le 31 mars 2016 a été préparé en date du 4 mai 2016. Sauf indication contraire, les termes « Brookfield Renewable », « nous », « notre » et « nos » désignent Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées. Auparavant connue sous le nom de Brookfield Renewable Energy Partners L.P., la société a changé de nom le 3 mai 2016, pour devenir Brookfield Renewable Partners L.P.

Les états financiers de Brookfield Renewable ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), selon lesquelles il faut faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif et sur les informations relatives aux passifs éventuels présentés à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les chiffres suivis du symbole \$ sont en dollars américains (« US »), ceux suivis du symbole \$ CA sont en dollars canadiens, ceux suivis du symbole € sont en euros, ceux suivis du symbole R\$ sont en réaux brésiliens et ceux suivis du symbole COP sont en pesos colombiens.

Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont libellés en dollars américains.

La société mère ultime de Brookfield Renewable est Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management »). Brookfield Asset Management et ses filiales, autres que Brookfield Renewable, sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans le présent rapport de gestion.

PRÉSENTATION AU PUBLIC INVESTISSEUR

Les capitaux propres consolidés de Brookfield Renewable comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, des parts de société en commandite rachetables/échangeables de Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille de Brookfield Renewable, détenues par Brookfield (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») et une participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield (la « participation de commandité »). Les parts de société en commandite et les parts de société en commandite rachetables/échangeables ont les mêmes attributs économiques à tous les égards, sauf que les parts de société en commandite rachetables/échangeables donnent à Brookfield le droit de demander que ses parts soient rachetées pour une contrepartie en trésorerie. Si Brookfield exerce ce droit, Brookfield Renewable peut, à son gré, satisfaire à la demande de rachat au moyen de parts de société en commandite, plutôt qu'en trésorerie, à raison de une pour une. Brookfield, en tant que porteur de parts de société en commandite rachetables/échangeables, a droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de la société en commandite. Comme Brookfield Renewable peut, à son gré, régler cette obligation au moyen de parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables sont classées dans les capitaux propres, et non comme un passif.

Étant donné la caractéristique d'échange mentionnée ci-dessus, nous présentons les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité comme des composantes distinctes des capitaux propres consolidés. Cette présentation n'a aucune incidence sur le total du résultat, sur l'information par part ou par action ni sur le total des capitaux propres consolidés.

À la date du présent rapport, Brookfield détenait une participation sous forme de parts de société en commandite d'environ 62 %, compte tenu d'un échange intégral, et la totalité des participations de commandite dans Brookfield Renewable, soit une participation de 0,01 %, la tranche restante d'environ 38 % étant détenue par le public.

MESURE DU RENDEMENT

Nos activités sont segmentées par type de production d'énergie (hydroélectricité, énergie éolienne et divers, secteur qui inclut la cogénération et la biomasse), et les catégories hydroélectricité et énergie éolienne sont également segmentées par secteur géographique (Amérique du Nord, composé des secteurs États-Unis et Canada, Brésil, Colombie et Europe), car c'est ainsi que le président et chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, « le principal décideur opérationnel ») analyse nos résultats, gère les activités et affecte les ressources. Nous présentons donc nos résultats de la même façon. Se reporter à la note 19, « Informations sectorielles », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités.

L'acquisition d'Isagen a donné lieu à une modification de la présentation des informations sectorielles du secteur « Amérique latine » et du regroupement par type de production d'énergie. C'est ainsi qu'à compter de la date d'acquisition d'Isagen, les informations sur celle-ci sont présentées de façon distincte au principal décideur opérationnel. Celui-ci examine cette entreprise de façon distincte puisqu'elle est aussi gérée de façon distincte. Par conséquent, Isagen sera classée dans le secteur « Colombie » selon les résultats de production et les résultats financiers en fonction de l'ensemble de ses centrales hydroélectriques et de ses centrales de cogénération. De plus, le secteur « Amérique latine » a été renommé « Brésil ».

L'un de nos principaux objectifs est de dégager des flux de trésorerie fiables et croissants tout en réduisant au minimum le risque pour toutes les parties prenantes. Nous surveillons notre rendement à cet égard au moyen de quatre mesures clés : i) le résultat net; ii) le bénéfice avant intérêts, impôts sur le résultat et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté »); iii) les fonds provenant des activités et iv) les fonds provenant des activités ajustés.

Il est important de souligner que le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités ajustés sont des mesures qui n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Nous fournissons ci-après de l'information supplémentaire sur la façon dont nous calculons le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités ajustés, ainsi que le rapprochement avec le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Se reporter à la rubrique « Production et revue financière par secteur pour le trimestre clos le 31 mars 2016 ».

Résultat net

Le résultat net est calculé selon les IFRS.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté correspond aux produits, aux autres produits et à notre quote-part des résultats en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, moins les coûts directs (y compris les coûts de commercialisation de l'énergie), avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, coûts de service de gestion et la composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle.

Fonds provenant des activités

Les fonds provenant des activités correspondent au BAIIA ajusté, moins les intérêts, l'impôt exigible et les coûts de service de gestion, et sont ajustés pour tenir compte de la composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle et des distributions aux commanditaires détenant des parts privilégiées.

Notre ratio de distribution correspond aux distributions aux porteurs de parts de société en commandite rachetables/échangeables, de parts de société en commandite et de la participation de commandité, y compris les distributions incitatives au commandité, divisées par les fonds provenant des activités.

Fonds provenant des activités ajustés

Les fonds provenant des activités ajustés correspondent aux fonds provenant des activités, moins la quote-part de Brookfield Renewable des dépenses d'investissement de maintien ajustées (fondées sur les programmes de dépenses d'investissement de maintien à long terme).

PRODUCTION ET REVUE FINANCIÈRE POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2016

Le tableau suivant présente la production réelle et la production moyenne à long terme pour les trimestres clos les 31 mars :

					Variation des résultats		
					Réelle vs MLT		Réelle vs exercice précédent
	Production réelle ¹		Production MLT ¹		2016	2015	
PRODUCTION (GWh)	2016	2015	2016	2015	2016	2015	
Production hydroélectrique							
Amérique du Nord							
États-Unis	3 522	2 535	3 201	3 213	321	(678)	987
Canada	1 730	1 502	1 233	1 229	497	273	228
	5 252	4 037	4 434	4 442	818	(405)	1 215
Brésil	1 026	739	1 193	947	(167)	(208)	287
Colombie ^{2, 3}	255	-	354	-	(99)	-	255
	6 533	4 776	5 981	5 389	552	(613)	1 757
Énergie éolienne							
Amérique du Nord							
États-Unis	220	203	252	311	(32)	(108)	17
Canada	301	281	324	324	(23)	(43)	20
	521	484	576	635	(55)	(151)	37
Europe	471	451	451	440	20	11	20
Brésil	113	-	81	-	32	-	113
	1 105	935	1 108	1 075	(3)	(140)	170
Divers	21	112	56	52	(35)	60	(91)
Totale ³	7 659	5 823	7 145	6 516	514	(693)	1 836

¹⁾ Pour les actifs acquis ou les actifs ayant commencé leurs activités commerciales au cours de l'exercice, ce montant est calculé à partir de la date d'acquisition ou de la date du début des activités commerciales et n'est pas annualisé.

²⁾ Comprend la production des centrales hydroélectriques et des centrales de cogénération. Se reporter à la rubrique « Mesure du rendement ».

³⁾ Comprend la totalité de la production découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Le secteur Colombie reflète la participation de 16 % de Brookfield Renewable dans le portefeuille.

Nous comparons la production réelle à la production moyenne à long terme afin de mettre en évidence l'incidence de l'un des facteurs importants qui influent sur la variabilité de nos résultats d'activité. À court terme, nous sommes conscients que les conditions hydrologiques et le régime des vents varient d'une période à l'autre, mais, au fil du temps, nous nous attendons à ce que nos installations continuent de produire conformément à leurs moyennes à long terme, lesquelles se sont avérées des indicateurs de rendement fiables.

Le risque d'une chute de la production au Brésil continue d'être réduit au minimum grâce à notre participation à un programme d'équilibrage hydrologique administré par le gouvernement brésilien. Ce programme atténue le risque hydrologique en garantissant à tous les participants qu'ils recevront, à un certain moment, une quantité d'énergie assurée, quel que soit le volume d'énergie réel produit. Le programme répartit le total de l'énergie générée en transférant les surplus des installations ayant généré un excédent à celles qui génèrent moins que leur énergie assurée. De temps à autre, un faible taux de précipitations dans le réseau du pays pourrait entraîner une diminution temporaire de la production.

disponible à la vente. Quand une telle situation se produit, nous nous attendons à ce qu'une proportion plus élevée de production thermique soit nécessaire pour équilibrer l'offre et la demande au pays, ce qui pourrait faire augmenter les prix du marché au comptant dans leur ensemble.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, la production a totalisé 7 659 GWh, soit une production supérieure à la moyenne à long terme de 7 145 GWh et une augmentation de 1 836 GWh par rapport à la production du trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'apport découlant de la croissance du portefeuille s'est élevé à 589 GWh.

La production du portefeuille hydroélectrique a totalisé 6 533 GWh, soit une production supérieure à la moyenne à long terme de 5 981 GWh, et une augmentation de la production de 1 757 GWh par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Dans notre portefeuille Amérique du Nord, les importants apports d'eau et une gestion active des réservoirs ont permis d'atteindre une production supérieure à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent et à la production moyenne à long terme. La production au Brésil a continué à s'améliorer après avoir fait face à des conditions de sécheresse au cours des périodes précédentes. La production provenant de la croissance de notre portefeuille au Brésil s'est élevée à 219 GWh et la production au prorata des installations récemment acquises en Colombie a été de 255 GWh.

La production du portefeuille éolien a totalisé 1 105 GWh, soit une production comparable à la moyenne à long terme de 1 108 GWh et supérieure de 170 GWh à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La production du trimestre correspondant de l'exercice précédent comporte la vente de 37 GWh à partir de notre installation éolienne en Californie d'une puissance de 102 MW au troisième trimestre de 2015. La production de notre portefeuille en Amérique du Nord a offert une production supérieure à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de l'amélioration du régime des vents. La production du portefeuille en Europe a surpassé celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent et a été comparable à la production moyenne à long terme. L'apport des installations dont nous avons fait l'acquisition au Brésil au cours de l'exercice précédent s'est élevé à 113 GWh, soit une production supérieure à la moyenne à long terme de 81 GWh.

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités ajustés et présente un rapprochement avec le résultat net pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2016	2015
Produits	674 \$	441 \$
Autres produits	22	27
Quote-part des résultats en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2	4
Coûts d'exploitation directs	(243)	(134)
BAIIA ajusté ¹	455	338
Charge d'intérêts – emprunts	(127)	(105)
Coûts de service de gestion	(15)	(14)
Impôt exigible	(7)	(5)
Distributions aux commanditaires détenant des parts privilégiées	(3)	-
Déduire : composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle		
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	(110)	(53)
Actions privilégiées	(6)	(8)
Fonds provenant des activités ¹	187	153
Déduire : dépenses d'investissement de maintien ajustées ²	(16)	(15)
Fonds provenant des activités ajustés ¹	171	138
Ajouter : composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle	116	61
Ajouter : distributions aux commanditaires détenant des parts privilégiées	3	-
Ajouter : dépenses d'investissement de maintien ajustées	16	15
Amortissement des immobilisations corporelles	(179)	(158)
Perte latente sur les instruments financiers	-	(8)
Quote-part des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(1)	(1)
(Charge) recouvrement d'impôt différé	(35)	6
Divers	(12)	(2)
Résultat net	79 \$	51 \$
Résultat net attribuable aux capitaux propres des commanditaires	23 \$	15 \$
Résultat de base et dilué par part de société de commandite ³	0,16 \$	0,10 \$

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter aux rubriques « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » et « Revue financière par secteur pour le trimestre clos le 31 mars 2016 ».

²⁾ Fondés sur les programmes de dépenses d'investissement de maintien à long terme.

³⁾ La moyenne des parts de société en commandite en circulation au cours de la période était de 143,2 millions (143,4 millions en 2015).

Le résultat net est une mesure importante de rentabilité, notamment parce qu'il a une définition normalisée conformément aux IFRS. Selon les IFRS, la présentation du résultat net pour notre entreprise donne souvent lieu à la comptabilisation d'une perte ou d'une diminution du résultat sur 12 mois même si les flux de trésorerie sous-jacents générés par les actifs sont appuyés par des marges élevées et des conventions d'achat d'électricité à long terme stables. Cela ressort du fait que selon les règles de comptabilisation, nous devons comptabiliser un niveau d'amortissement à l'égard de nos actifs beaucoup plus élevé que nos dépenses d'investissement de maintien.

Par conséquent, nous mesurons aussi nos résultats financiers selon le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités ajustés pour présenter aux lecteurs une évaluation des flux de trésorerie générés par nos actifs et des flux de trésorerie résiduels conservés pour financer les distributions et les initiatives de croissance.

Les produits se sont élevés à 674 millions \$, ce qui équivaut à une hausse de 233 millions \$.

Les produits tirés de notre portefeuille hydroélectrique ont augmenté de 55 millions \$. En Amérique du Nord, la hausse de la production de l'ensemble du portefeuille, du prix selon la puissance et des produits accessoires a représenté un apport de 93 millions \$. Un contexte de prix de l'énergie relativement à la baisse dans le nord-est des États-Unis a réduit les produits de 44 millions \$. Bien que nous subissions toujours l'incidence des prix du marché de l'énergie près des creux cycliques, nous continuons à tirer avantage du raffermissement des prix selon la puissance, lesquels assureront des flux de trésorerie importants pour les années à venir. Par conséquent, nos installations commerciales continuent de dégager un rendement supérieur aux attentes. Les produits tirés de notre portefeuille hydroélectrique au Brésil ont augmenté de 6 millions \$ du fait surtout de la hausse de la production, en partie contrebalancée par une baisse des prix de l'énergie dans le marché à court terme.

L'amélioration des conditions dans l'ensemble des portefeuilles éoliens en Amérique du Nord et en Europe a entraîné une hausse des produits de 9 millions \$. Étant donné que l'installation éolienne en Californie d'une puissance de 102 MW a été vendue au début du troisième trimestre de 2015, la baisse de l'apport aux produits par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent s'est élevée à 4 millions \$.

La croissance récente de l'ensemble de notre portefeuille a compté pour une augmentation des produits de 208 millions \$.

L'appréciation du dollar américain en regard de celle de la période correspondante de l'exercice précédent a entraîné une diminution des produits de 30 millions \$. Elle s'est également répercutée sur les coûts d'exploitation et d'emprunt et, compte tenu de notre programme de couverture du risque de change en cours, elle a réduit l'incidence nette sur les fonds provenant des activités à 20 millions \$.

La moyenne du total des produits par MWh de 75 \$ a reculé de 1 \$ par MWh. La hausse des prix relatifs de l'énergie de certaines installations a été contrebalancée en partie par la faiblesse des prix de l'énergie en Amérique du Nord ainsi que par l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur nos produits libellés en dollars canadiens, en euros et en réaux brésiliens.

Les coûts d'exploitation directs de 243 millions \$ représentent une augmentation de 109 millions \$ qui témoigne essentiellement de la croissance de notre portefeuille.

À 127 millions \$, la charge d'intérêts s'est élevée de 22 millions \$ en raison d'une augmentation des coûts d'emprunt de 31 millions \$ attribuable à la croissance de notre portefeuille, qui a été en partie contrebalancée par des économies imputables aux remboursements de certains emprunts contractés par des filiales et par le transfert de la dette par suite de la cession de l'installation éolienne de 102 MW en Californie survenue au début du troisième trimestre de 2015.

Les coûts de service de gestion totalisant 15 millions \$ représentent une augmentation de 1 million \$ attribuable surtout à l'appréciation du dollar américain.

La composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle s'élevant à 116 millions \$ représente une augmentation de 55 millions \$ surtout attribuable à l'acquisition d'Isagen.

Les fonds provenant des activités totalisant 187 millions \$ représentent une augmentation de 34 millions \$, ce qui reflète les variations susmentionnées. La croissance du portefeuille a ajouté 11 millions \$ aux fonds provenant des activités.

Le résultat net s'est élevé à 79 millions \$, soit une hausse de 28 millions \$.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Les informations sectorielles sont préparées de la même façon que celles utilisées par le principal décideur opérationnel de Brookfield Renewable pour gérer l'entreprise, évaluer les résultats financiers et prendre les principales décisions au chapitre de l'exploitation. Se reporter à la note 19, « Informations sectorielles », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités.

HYDROÉLECTRICITÉ

Les tableaux suivants présentent les résultats de nos activités pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

2016

	Amérique du Nord			Brésil	Colombie	Total
	États-Unis	Canada	Total			
Production (GWh) – MLT ^{1, 2, 3}	3 201	1 233	4 434	1 193	354	5 981
Production (GWh) – réelle ^{1, 2, 3}	3 522	1 730	5 252	1 026	255	6 533
Produits	227 \$	107 \$	334 \$	48 \$	193 \$	575 \$
BAIIA ajusté ⁴	162	109	271	35	92	398
Fonds provenant des activités ⁴	87 \$	94 \$	181 \$	21 \$	10 \$	212 \$

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

2015

	Amérique du Nord			Brésil	Colombie	Total
	États-Unis	Canada	Total			
Production (GWh) – MLT ^{1, 2, 3}	3 213	1 229	4 442	947	s. o.	5 389
Production (GWh) – réelle ^{1, 2, 3}	2 535	1 502	4 037	739	s. o.	4 776
Produits	191 \$	106 \$	297 \$	45 \$	s. o.	342 \$
BAIIA ajusté ⁴	127	104	231	31	s. o.	262
Fonds provenant des activités ⁴	54 \$	86 \$	140 \$	21 \$	s. o.	161 \$

- ¹⁾ Comprend la totalité de la production découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Le secteur Colombie reflète la participation de 16 % de Brookfield Renewable dans le portefeuille; la production moyenne à long terme et la production réelle attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle se sont élevées à respectivement 1 899 GWh et 1 369 GWh.
- ²⁾ Pour les actifs acquis ou les actifs ayant commencé leurs activités commerciales au cours de l'exercice, ce montant est calculé à partir de la date d'acquisition ou de la date du début des activités commerciales et n'est pas annualisé.
- ³⁾ Pour ce qui est de la Colombie, les chiffres incluent la production des centrales hydroélectriques et des centrales de cogénération. Se reporter à la rubrique « Mesure du rendement ».
- ⁴⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter aux rubriques « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » et « Production et revue financière par secteur pour le trimestre clos le 31 mars 2016 ».

Amérique du Nord

La production du portefeuille a atteint 5 252 GWh, soit une production supérieure à la moyenne à long terme de 4 434 GWh et à celle de 4 037 GWh du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La gestion active des réservoirs et la grande disponibilité du parc nous ont permis d'optimiser la production au cours du trimestre. Le niveau des réservoirs à la clôture du trimestre a été supérieur de 33 % à la moyenne à long terme, nous plaçant en bonne posture au début du deuxième trimestre.

Les produits se sont élevés à 334 millions \$, ce qui équivaut à une hausse de 37 millions \$. Les fonds provenant des activités ont été de 181 millions \$, ce qui représente une hausse de 41 millions \$.

États-Unis

La production du portefeuille a atteint 3 522 GWh, soit une production supérieure à la moyenne à long terme de 3 201 GWh et à celle de 2 535 GWh du trimestre correspondant de l'exercice précédent grâce à des apports d'eau au-dessus de la moyenne à long terme en Nouvelle-Angleterre, dans l'État de New York, en Louisiane, en Pennsylvanie, au Tennessee et en Caroline du Nord.

Les produits se sont élevés à 227 millions \$, ce qui équivaut à une hausse de 36 millions \$ essentiellement entraînée par l'augmentation de la production, du prix selon la puissance et des produits accessoires, en partie contrebalancée par la relative faiblesse des prix de l'énergie en Nouvelle-Angleterre et en Pennsylvanie.

À 87 millions \$, les fonds provenant des activités ont augmenté de 33 millions \$, surtout en raison de la hausse des produits.

Canada

La production du portefeuille a atteint 1 730 GWh, soit une production supérieure à la moyenne à long terme de 1 233 GWh et à celle de 1 502 GWh du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les variations sont principalement attribuables aux apports d'eau au-dessus de la moyenne à long terme de nos centrales en Ontario et au Québec.

Les produits se sont élevés à 107 millions \$, ce qui équivaut à une hausse de 1 million \$. L'augmentation de la production et les indexations annuelles de nos conventions d'achat d'énergie ont représenté 15 millions \$ de produits. L'appréciation du dollar américain par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent a réduit les produits de 14 millions \$; toutefois, les coûts d'exploitation et d'emprunt ont également été touchés et l'incidence nette a été contrebalancée en partie par le programme de couverture du risque de change en cours.

Les fonds provenant des activités se sont élevés à 94 millions \$, soit une hausse de 8 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Brésil

La production du portefeuille a atteint 1 026 GWh, soit une production inférieure à la moyenne à long terme de 1 193 GWh et supérieure à la production de 739 GWh du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le secteur hydrologique a continué de s'accroître au cours du trimestre et la production de nos centrales existantes a augmenté de 68 GWh en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent au cours duquel nous avons connu des conditions de sécheresse persistante. Les actifs acquis au cours des 12 derniers mois ont enregistré une production de 219 GWh.

Les produits se sont élevés à 48 millions \$, ce qui équivaut à une hausse de 3 millions \$. L'augmentation de la production a été en partie neutralisée par des prix de l'énergie à la baisse dans le marché à court terme imputables surtout à l'amélioration des conditions hydrologiques. L'appréciation du dollar américain a réduit les produits de 12 millions \$; toutefois, les coûts d'exploitation et d'emprunt ont également été touchés, ce qui a entraîné une diminution nette de 6 millions \$ des fonds provenant des activités.

Les fonds provenant des activités se sont élevés à 21 millions \$ et sont donc restés comparables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

ÉNERGIE ÉOLIENNE

Le tableau qui suit présente les résultats de nos activités éoliennes pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)							2016
Amérique du Nord							
	États-Unis	Canada	Total	Europe	Brésil	Total	
Production (GWh) – MLT ^{1, 2}	252	324	576	451	81	1 108	
Production (GWh) – réelle ^{1, 2}	220	301	521	471	113	1 105	
Produits	22 \$	29 \$	51 \$	42 \$	5 \$	98 \$	
BAIIA ajusté ³	14	25	39	29	5	73	
Fonds provenant des activités ³	1 \$	18 \$	19 \$	8 \$	1 \$	28 \$	

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)							2015
Amérique du Nord							
	États-Unis	Canada	Total	Europe	Brésil	Total	
Production (GWh) – MLT ^{1, 2}	311	324	635	440	s. o.	1 075	
Production (GWh) – réelle ^{1, 2}	203	281	484	451	s. o.	935	
Produits	20 \$	31 \$	51 \$	41 \$	s. o.	92 \$	
BAIIA ajusté ³	10	26	36	39	s. o.	75	
Fonds provenant des activités ³	(2) \$	18 \$	16 \$	17 \$	s. o.	33 \$	

- ¹⁾ Comprend la totalité de la production découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.
²⁾ Pour les actifs acquis ou ayant commencé leurs activités commerciales au cours de l'exercice, ce montant est calculé à partir de la date d'acquisition ou de la date du début des activités commerciales et n'est pas annualisé.
³⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter aux rubriques « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » et « Production et revue financière par secteur pour le trimestre clos le 31 mars 2016 ».

Amérique du Nord

La production du portefeuille a atteint 521 GWh, soit une production inférieure à la moyenne à long terme de 576 GWh et supérieure à celle de 484 GWh du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits se sont élevés à 51 millions \$, ce qui est comparable à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les fonds provenant des activités totalisant 19 millions \$ représentent une augmentation de 3 millions \$.

États-Unis

La production du portefeuille s'est élevée à 220 GWh, soit une production inférieure à la moyenne à long terme de 252 GWh et supérieure à celle de 176 GWh du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout du fort régime des vents en Californie. L'installation éolienne en Californie, d'une puissance de 102 MW, a été vendue au début du troisième trimestre de 2015, ce qui s'est traduit par une baisse de l'apport à la production de 37 GWh et aux produits, de 4 millions \$.

Les produits se sont élevés à 22 millions \$, soit une hausse de 2 millions \$ du fait surtout de l'augmentation de la production. Les fonds provenant des activités se sont fixés à 1 million \$, soit une hausse de 3 millions \$.

Canada

La production du portefeuille s'est élevée à 301 GWh, soit une production inférieure à la moyenne à long terme de 324 GWh et supérieure à celle de 281 GWh du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout du fort régime des vents dans l'ensemble du portefeuille.

Les produits se sont élevés à 29 millions \$, ce qui équivaut à une diminution de 2 millions \$. La hausse de la production a été en partie neutralisée par l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur les produits, qui a réduit les produits de 3 millions \$; toutefois, les coûts d'exploitation et d'emprunt ont également été touchés, ce qui a entraîné une diminution nette de 2 millions \$ des fonds provenant des activités. Les fonds provenant des activités se sont élevés à 18 millions \$ et sont donc restés comparables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Europe

La production a atteint 471 GWh, soit une production supérieure à la moyenne à long terme de 451 GWh et à la production de 451 GWh du trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait surtout du régime des vents au-dessus de la moyenne.

Les produits se sont établis à 42 millions \$, soit une hausse de 1 million \$. L'augmentation de la production a été en partie neutralisée par l'appréciation du dollar américain, qui a réduit les produits de 1 million \$. Les fonds provenant des activités se sont fixés à 8 millions \$, soit une baisse de 9 millions \$. La baisse est principalement imputable à notre programme de couverture du risque de change en cours dans le cadre duquel nous avons tiré un avantage de 8 millions \$ au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

Brésil

La production du portefeuille éolien de 113 GWh acquis en 2015 a été supérieure à la production moyenne à long terme de 81 GWh.

Les produits et les fonds provenant des activités se sont établis à respectivement 5 millions \$ et 1 million \$.

ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET AUTRES INFORMATIONS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément aux IFRS, Brookfield Renewable a choisi de réévaluer ses immobilisations corporelles au moins une fois l'an, au 31 décembre de chaque exercice. Pratiquement toutes les immobilisations corporelles de Brookfield Renewable sont comptabilisées à la juste valeur, et non au coût historique, selon un modèle de flux de trésorerie actualisés sur 20 ans. Ce modèle inclut les flux de trésorerie provenant des conventions d'achat d'électricité à long terme en vigueur, pour lesquels il est établi que les conventions d'achat d'électricité sont directement liées aux actifs de production d'énergie connexes. Ce modèle comprend également des estimations relatives aux prix futurs de l'électricité, à la production moyenne à long terme anticipée, aux charges d'exploitation et aux dépenses d'investissement, ainsi que des hypothèses relatives aux taux d'inflation futurs et aux taux d'actualisation par emplacement géographique. Brookfield Renewable évalue initialement les actifs de production d'énergie acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises au cours de l'exercice, à leur juste valeur, conformément à la méthode comptable décrite à la note 2 I), « Regroupements d'entreprises », de nos états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2015. Ainsi, dans l'année d'acquisition, les actifs de production d'énergie ne sont pas réévalués à la fin de l'exercice à moins d'une indication que les actifs ont perdu de la valeur.

Les immobilisations corporelles à la juste valeur s'élevaient à 24,3 milliards \$ au 31 mars 2016, contre 18,4 milliards \$ au 31 décembre 2015. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, l'acquisition d'Isagen et l'acquisition du portefeuille hydroélectrique d'une puissance de 51 MW au Brésil se sont élevées à 4 853 millions \$, ce qui reflète la répartition provisoire des prix d'acquisition à la juste valeur. Le développement et la construction d'actifs de production d'énergie ont totalisé 59 millions \$. Les immobilisations corporelles ont été touchées à hauteur de 1 226 millions \$ en raison des variations de change liées à la dépréciation du dollar américain. Nous avons également comptabilisé une charge d'amortissement de 179 millions \$, qui est beaucoup plus élevée que le montant que nous devons réinvestir dans l'entreprise en dépenses d'investissement de maintien.

La juste valeur des immobilisations corporelles peut varier en fonction du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final compte non tenu des actifs de production d'énergie acquis au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015. Le tableau suivant résume l'incidence d'une variation des taux d'actualisation, des prix de l'électricité et des taux de capitalisation finaux sur la juste valeur des immobilisations corporelles aux 31 décembre :

(EN MILLIARDS)	2015	2014
Augmentation de 50 points de base des taux d'actualisation	(1,3) \$	(1,3) \$
Diminution de 50 points de base des taux d'actualisation	1,6	1,5
Augmentation de 5 % des prix futurs de l'électricité	0,6	0,5
Diminution de 5 % des prix futurs de l'électricité	(0,6)	(0,5)
Augmentation de 50 points de base du taux de capitalisation final ¹	(0,4)	(0,3)
Diminution de 50 points de base du taux de capitalisation final ¹	0,4	0,4

¹⁾ Le taux de capitalisation final ne s'applique qu'aux actifs hydroélectriques en Amérique du Nord.

Les valeurs finales sont incluses dans l'évaluation des actifs hydroélectriques en Amérique du Nord. Pour ce qui est des actifs hydroélectriques au Brésil, les flux de trésorerie ont été inclus selon la durée de l'autorisation ou la durée d'utilité de l'actif de concession compte non tenu de la valeur du renouvellement potentiel. La durée résiduelle moyenne pondérée de l'autorisation ou de la durée d'utilité de l'actif était de

18 ans au 31 décembre 2015 (15 ans en 2014). Par conséquent, aucune valeur finale n'est attribuée aux actifs hydroélectriques au Brésil. Si des flux de trésorerie sur une période supplémentaire de 20 ans étaient inclus au Brésil, la juste valeur des immobilisations corporelles augmenterait de près de 1 milliard \$. Se reporter à la note 12, « Immobilisations corporelles à la juste valeur », de nos états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2015.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Structure du capital

Un élément important de notre stratégie de financement est l'accès par nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours grevant des actifs précis. Au 31 mars 2016, la dette à long terme avait augmenté par rapport à celle au 31 décembre 2015 en raison de la croissance du portefeuille et de l'appréciation relative de la dette libellée en monnaie locale par rapport au dollar américain. Le ratio d'endettement est demeuré stable par rapport au ratio au 31 décembre 2015.

Le tableau suivant présente le total de la structure du capital et le ratio d'endettement à la valeur comptable au 31 mars 2016 :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	31 mars 2016	31 déc. 2015
Facilités de crédit ¹		
Facilités de crédit autorisées	398 \$	368 \$
Facilité d'acquisition	496	-
Emprunts de la société ¹	1 456	1 368
Emprunts des filiales ²	7 664	5 602
Dette à long terme	10 014	7 338
Passifs d'impôt différé, déduction faite des actifs d'impôt différé	3 762	2 538
Capitaux propres	12 207	8 763
Total de la structure du capital	25 983 \$	18 639 \$
Ratio d'endettement	39 %	39 %

¹) Émis par une filiale de Brookfield Renewable et garantis par Brookfield Renewable. Les montants ne sont pas assortis d'une sûreté.

²) Émis par des filiales de Brookfield Renewable et assortis d'une sûreté sur leurs actifs respectifs. Les montants ne sont pas garantis par Brookfield Renewable.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, nous avons réalisé les financements ci-après :

Facilités de crédit

En janvier 2016, nous avons obtenu, de façon indépendante de nos partenaires institutionnels, une facilité d'acquisition de 500 millions \$. Se reporter à la rubrique « Acquisition de la participation initiale dans Isagen ».

Emprunts des filiales

En janvier 2016, de concert avec nos partenaires institutionnels, nous avons obtenu un financement sans recours garanti de 750 millions \$ dans le cadre de l'acquisition d'Isagen. En outre, le consortium a repris des emprunts dont le solde en capital s'élevait à 3 850 milliards de COP (1 143 millions \$). Se reporter à la rubrique « Acquisition de la participation initiale dans Isagen ».

En mars 2016, nous avons relevé le plafond de la dette contractée à l'égard d'un portefeuille hydroélectrique d'une puissance de 488 MW en Ontario au moyen de l'émission de billets d'un montant en capital de 150 millions \$ CA (112 millions \$). Les billets portent intérêt à un taux de 3,41 % et viennent à échéance en novembre 2020.

En mars 2016, nous avons relevé le plafond de la dette contractée à l'égard d'un portefeuille hydroélectrique d'une puissance de 349 MW en Ontario au moyen de l'émission d'obligations d'un montant en capital de 50 millions \$ CA (38 millions \$). Les obligations portent intérêt à un taux de 3,24 % et viennent à échéance en juin 2023.

En mars 2016, nous avons refinancé l'emprunt contracté à l'égard de notre portefeuille éolien de 123 MW au Portugal en obtenant un emprunt à long terme de 88 millions € (98 millions \$), d'une facilité de fonds de roulement d'un montant en capital de 5 millions € (6 millions \$) et d'une facilité de réserve au service de la dette de 7 millions € (8 millions \$) et, au même moment, nous avons réglé la dette existante d'un montant en capital de 70 millions € (78 millions \$). L'emprunt à long terme porte intérêt au taux interbancaire européen, majoré d'une marge de 2,75 % à 3,00 % d'ici à son échéance en novembre 2028.

Liquidités disponibles

Nous disposons des liquidités nécessaires qui nous permettent de financer nos initiatives de croissance, nos dépenses d'investissement, nos distributions et nos activités par l'accès à du financement de première qualité, et de résister aux changements néfastes soudains de la conjoncture économique ou aux fluctuations à court terme de la production. Les principales sources de liquidité sont les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et le produit tiré de l'émission de titres sur les marchés publics et les marchés financiers privés.

Le tableau qui suit résume les liquidités disponibles :

	31 mars 2016	31 déc. 2015
(EN MILLIONS)		
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	120 \$	40 \$
Facilités de crédit autorisées	1 760	1 760
Facilité d'acquisition	500	-
Prélèvements effectués sur des facilités de crédit ²	(894)	(368)
Lettres de crédit émises	(215)	(218)
Tranche non utilisée des facilités de crédit	1 151	1 174
Liquidités disponibles	1 271 \$	1 214 \$

¹⁾ La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés au prorata et ajustés compte tenu des participations ne donnant pas le contrôle de nos partenaires. La trésorerie et les équivalents de trésorerie attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle au 31 mars 2016 et au 31 décembre 2015 s'élevaient à respectivement 140 millions \$ et 23 millions \$.

²⁾ Les montants ne sont pas garantis, mais sont renouvelables. Le taux d'intérêt correspond au taux interbancaire américain offert à Londres (le « TIOL »), majoré de 1,20 % (majoré de 1,20 % au 31 décembre 2015).

Dettes à long terme et facilités de crédit

Le tableau suivant présente un sommaire de nos remboursements de capital non actualisés et des intérêts à payer au 31 mars 2016 :

(EN MILLIONS)	Solde en 2016	2017	2018	2019	2020	Par la suite	Total
Remboursements de capital							
Emprunts des filiales ¹							
Amérique du Nord							
États-Unis	364 \$	777 \$	758 \$	59 \$	23 \$	1 218 \$	3 199 \$
Canada	118	48	51	49	301	1 146	1 713
	482	825	809	108	324	2 364	4 912
Europe	36	47	50	53	60	422	668
Brésil	23	31	42	43	40	197	376
Colombie	230	69	82	175	82	1 110	1 748
	771	972	983	379	506	4 093	7 704
Emprunts de la société et facilités de crédit ¹	231	496	154	-	744	730	2 355
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	1	6	5	6	417	435
	1 002 \$	1 469 \$	1 143 \$	384 \$	1 256 \$	5 240 \$	10 494 \$

¹⁾ Les emprunts des filiales et les emprunts de la société et facilités de crédit comprennent les primes non amorties et les coûts de financement différés de respectivement 20 millions \$ et 65 millions \$.

Les emprunts des filiales et de la société venant à échéance en 2016 devraient être refinancés à l'échéance ou par anticipation. Les emprunts échéant en 2016 comprennent une série de nos billets à moyen terme, des emprunts des filiales associés à notre portefeuille d'installations hydroélectriques en Colombie, au Tennessee et en Colombie-Britannique, et d'une dette visant un portefeuille d'installations hydroélectriques et éoliennes aux États-Unis détenu par l'intermédiaire de Brookfield Americas Infrastructure Fund.

Nous continuons de nous concentrer sur le refinancement des facilités de crédit à court terme à des conditions acceptables et sur le maintien d'un calendrier d'échéances facile à gérer. Nous n'anticipons pas que la négociation de nos emprunts jusqu'en 2020 à des conditions acceptables soulève de problèmes majeurs et négocierons en tirant parti du contexte de taux d'intérêt en vigueur.

Le 1^{er} avril 2016, nous avons conclu un financement sans recours de 315 millions \$ associé au portefeuille hydroélectrique de 296 MW en Pennsylvanie acquis à la même date. Isagen a modifié un emprunt de 367 milliards de COP (122 millions \$) afin de proroger son échéance en décembre 2025. Se reporter à la rubrique « Événements postérieurs à la date de clôture ».

Le profil global relatif aux échéances et aux taux d'intérêt moyens de nos emprunts et facilités de crédit se présente comme suit :

	Durée moyenne (années)		Taux d'intérêt moyen (%)	
	31 mars 2016	31 déc. 2015	31 mars 2016	31 déc. 2015
Emprunts de la société	6,3	6,5	5,0	5,0
Emprunts des filiales	8,9	9,3	6,2	5,5
Facilités de crédit ¹	4,3	4,5	1,8	1,4

¹⁾ Compte tenu de la nature à court terme de la facilité d'acquisition liée à Isagen, elle est exclue aux fins du calcul de l'échéance moyenne et des taux d'intérêt moyens.

PROFIL DES CONTRATS

Le profil largement prévisible de nos produits des activités ordinaires s'appuie sur des conventions d'achat d'électricité à long terme d'une durée résiduelle moyenne pondérée de 16 ans (au prorata) et à un portefeuille bien diversifié axé sur une production stable d'électricité. Règle générale, nous avons recours à des contrats pour exploiter l'entreprise afin d'assurer un degré élevé de prévisibilité des fonds provenant des activités. Nous avons néanmoins une vision à long terme, à savoir que le prix de l'électricité et la demande d'électricité produite à partir de sources renouvelables augmenteront en raison de la prise de conscience croissante relativement au changement climatique et des exigences de la législation dans certaines régions visant à délaissier la production d'énergie à partir de combustible fossile.

Le tableau suivant présente les contrats conclus pour les cinq prochains exercices relativement à la production selon une moyenne à long terme :

	Solde en				
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE	2016	2017	2018	2019	2020
Production (GWh)					
Production visée par contrat ¹					
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis ²	6 943	9 393	7 000	7 000	7 000
Canada	3 945	5 173	5 173	5 162	3 582
	10 888	14 566	12 173	12 162	10 582
Brésil	2 828	3 471	3 178	3 168	2 920
Colombie ³	1 381	1 655	1 139	795	330
	15 097	19 692	16 490	16 125	13 832
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis	785	1 010	1 010	1 010	1 010
Canada	873	1 197	1 197	1 197	1 197
	1 658	2 207	2 207	2 207	2 207
Europe	1 011	1 440	1 440	1 440	1 303
Brésil	411	560	560	560	560
	3 080	4 207	4 207	4 207	4 070
Divers	478	486	534	534	534
	18 655	24 385	21 231	20 866	18 436
Production non visée par contrat	2 288	4 098	7 253	7 617	10 345
Moyenne à long terme totale	20 943	28 483	28 484	28 483	28 781
Moyenne à long terme au prorata ⁴	16 298	21 976	21 977	21 975	22 171
Production visée par contrat – au 31 mars 2016					
% de la production totale	89 %	86 %	75 %	73 %	64 %
% de la production totale au prorata ⁴	91 %	89 %	81 %	80 %	68 %
Prix par MWh – production totale	70 \$	68 \$	72 \$	73 \$	76 \$
Prix par MWh – production totale au prorata	69	68	70	71	74

¹⁾ Les actifs en cours de construction sont compris lorsque les détails au sujet de la tarification et de la moyenne à long terme sont disponibles et que la date de début des activités commerciales est précisée dans un contrat de construction définitif.

²⁾ Comprend la production de 1 865 GWh pour 2016 et de 2 393 GWh pour 2017 garantie par des contrats financiers.

³⁾ La production n'inclut que la participation de 16 % de Brookfield Renewable.

⁴⁾ La moyenne à long terme au prorata comprend les actifs en propriété exclusive, notre quote-part des actifs en propriété non exclusive et des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les changements qui suivent ont été apportés au profil de nos contrats pour le trimestre clos le 31 mars 2016, y compris les contrats d'achat d'électricité associés à l'acquisition :

- d'un portefeuille hydroélectrique et de cogénération d'une puissance de 3 032 MW en Colombie;
- d'un portefeuille hydroélectrique d'une puissance de 51 MW au Brésil.

Nous demeurons concentrés sur la renégociation des contrats relatifs à notre production à des conditions acceptables, lorsque les contrats en vigueur viennent à échéance, et nous négocierons en fonction de prix correspondant à notre vision à long terme ou supérieurs à celle-ci.

La majorité des conventions d'achat d'électricité à long terme de Brookfield Renewable sont conclues avec des contreparties solvables ou de première qualité. La répartition de la production visée par contrat aux termes de conventions d'achat d'électricité se compose : de Brookfield (45 %), d'organismes publics d'électricité (19 %), d'utilisateurs industriels (24 %) et de sociétés de distribution (12 %), le tout au prorata.

RÉSUMÉ DES BILANS CONSOLIDÉS

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des bilans consolidés intermédiaires non audités :

	31 mars 2016	31 déc. 2015
(EN MILLIONS)		
Actifs courants	1 602 \$	600 \$
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	205	197
Immobilisations corporelles à la juste valeur	24 315	18 358
Goodwill	907	-
Total de l'actif	27 478	19 507
Dette à long terme et facilités de crédit	10 014	7 338
Passifs d'impôt différé	3 944	2 695
Total du passif	15 271	10 744
Total des capitaux propres	12 207	8 763
Total du passif et des capitaux propres	27 478	19 507

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Développement et construction

Le solde des coûts de développement liés aux trois projets hydroélectriques au Brésil d'une puissance totale de 72 MW, à une installation alimentée à la biomasse au Brésil d'une puissance de 55 MW et à deux projets éoliens en Irlande d'une puissance combinée de 29 MW devrait s'élever à 247 millions \$. L'installation alimentée à la biomasse et un projet éolien d'une puissance de 14 MW sont quasi achevés et devraient être pleinement en exploitation en 2016; les deux projets hydroélectriques d'une puissance combinée de 53 MW et les projets éoliens d'une puissance de 15 MW, dont la construction est commencée, devraient être pleinement en exploitation en 2017; le projet hydroélectrique d'une puissance de 19 MW devrait être pleinement en exploitation en 2018.

Engagements et éventualités

En octobre 2015, nous avons conclu une entente en vue d'acquérir deux centrales hydroélectriques en Pennsylvanie d'une puissance combinée de 296 MW. Ces centrales devraient produire 1 109 GWh par année. Nous avons procédé à cette transaction de concert avec nos partenaires institutionnels, et nous avons conservé une participation donnant le contrôle d'environ 30 % dans les installations. La transaction a été conclue le 1^{er} avril 2016. Se reporter à la rubrique « Événements postérieurs à la date de clôture ».

À la suite de la clôture de l'acquisition d'Isagen, le consortium est tenu de procéder à deux offres publiques d'achat obligatoires. Les filiales de Brookfield Renewable ont fourni des lettres de crédit d'un montant de 230 millions \$ (néant au 31 décembre 2015) relativement aux offres publiques d'achat obligatoires. Se reporter à la rubrique « Acquisition de la participation initiale dans Isagen ».

Brookfield Renewable, au nom de ses filiales, et des filiales en leur propre nom ont fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. Se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » pour de plus amples renseignements.

Brookfield Renewable, de concert avec ses investisseurs institutionnels, a fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement puisqu'elles se rapportent à des participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund et Brookfield Infrastructure Fund II. Au 31 mars 2016, les lettres de crédit émises s'élevaient à 69 millions \$ (71 millions \$ au 31 décembre 2015).

Les filiales et les entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de Brookfield Renewable ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. Au 31 mars 2016, les lettres de crédit émises par les filiales et les entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de Brookfield Renewable s'élevaient respectivement à 93 millions \$ et 16 millions \$ (respectivement néant et 16 millions \$ au 31 décembre 2015).

Une partie intégrante de notre stratégie consiste à participer avec des investisseurs institutionnels à des fonds d'infrastructures parrainés par Brookfield, lesquels visent des acquisitions correspondant au profil de Brookfield Renewable. Dans le cours normal des activités, Brookfield Renewable s'est engagée auprès des fonds d'infrastructures parrainés par Brookfield à financer ces acquisitions cibles à l'avenir, le cas échéant.

Garanties

Dans le cours normal des activités, nous signons des conventions prévoyant l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers dans le cadre de transactions, notamment d'acquisitions, de projets de construction et d'investissement et d'achat d'actifs. Nous avons également convenu d'indemniser nos administrateurs et certains de nos dirigeants et employés. La nature des indemnités nous empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal que nous pourrions être tenus de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal et que les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Dans le passé, nous n'avons jamais versé de montant important aux termes de conventions d'indemnisation.

ACCORDS HORS BILAN

Brookfield Renewable n'a pas conclu d'accords hors bilan.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées de Brookfield Renewable se font dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées de Brookfield Renewable se font principalement avec Brookfield.

Brookfield Renewable vend de l'électricité à Brookfield aux termes de conventions d'achat d'électricité à long terme afin de générer des flux de trésorerie sous contrat et de réduire l'exposition de Brookfield Renewable aux prix de l'électricité sur des marchés déréglementés. Brookfield Renewable bénéficie également d'une convention de nivellement de la production éolienne, conclue avec Brookfield, qui réduit l'exposition aux fluctuations de la production d'énergie éolienne de certaines installations et accroît ainsi la stabilité de ses flux de trésorerie.

Outre ces conventions, Brookfield Renewable et Brookfield ont conclu des conventions qui sont décrites en détail à la note 10, « Transactions entre parties liées », des états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2015.

Brookfield Renewable a également conclu un certain nombre de conventions de vote avec Brookfield en vertu desquelles celle-ci, à titre de membre directeur des entités liées à Brookfield Americas Infrastructure Fund et à Brookfield Infrastructure Fund II dans lesquelles Brookfield Renewable détient des participations dans des activités de production d'énergie avec des partenaires institutionnels, a convenu de conférer à Brookfield Renewable le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration de ces entités.

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	2016	2015
Produits		
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits	182 \$	109 \$
Convention de nivellement de la production éolienne	2	2
	184 \$	111 \$
Coûts d'exploitation directs		
Achats d'énergie	(1) \$	(2) \$
Frais de commercialisation de l'énergie	(5)	(5)
Services d'assurance	(8)	(7)
	(14) \$	(14) \$
Coûts de service de gestion	(15) \$	(14) \$

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :		
Activités d'exploitation	225 \$	232 \$
Activités de financement	2 425	375
Activités d'investissement	(2 472)	(552)
Profit (perte) de change sur la trésorerie	19	(9)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	197 \$	46 \$

Au 31 mars 2016, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 260 millions \$, ce qui représente une hausse de 197 millions \$ depuis le 31 décembre 2015.

Activités d'exploitation

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 225 millions \$, ce qui équivalait à une diminution de 7 millions \$ sur 12 mois.

Activités de financement

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont élevés à 2 425 millions \$. Le montant de 1 278 millions \$ comptabilisé dans le poste Dette à long terme – emprunts avait trait aux emprunts et facilités de crédit des filiales et était lié à la croissance de notre portefeuille. Le montant de 108 millions \$ comptabilisé dans le poste Dette à long terme – remboursements avait trait aux emprunts et facilités de crédit des filiales. Les apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation liés à l'acquisition d'Isagen et à l'acquisition du portefeuille hydroélectrique de 51 MW au Brésil se sont établis à 1 403 millions \$.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, les distributions versées aux porteurs de parts de Brookfield Renewable ou de BRELP se sont élevées à 126 millions \$ (115 millions \$ en 2015). Nous avons haussé nos distributions pour les porter à 1,78 \$ par part de société en commandite, soit une hausse de 12 cents par part de société en commandite à partir du trimestre considéré. Les distributions versées aux porteurs d'actions privilégiées et aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation ont été de 21 millions \$ (44 millions \$ en 2015). Pour en savoir plus, se reporter à la rubrique « Dividendes et distributions ».

Activités d'investissement

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 2 472 millions \$. Nos investissements étaient liés à l'acquisition d'un portefeuille hydroélectrique et de cogénération d'une puissance de 3 032 MW en Colombie et d'un projet hydroélectrique d'une puissance de 51 MW au Brésil. Combinés, ces investissements totalisent 1 902 millions \$. Nos investissements continus dans le développement et la construction d'actifs de production d'énergie ont atteint 45 millions \$ et les dépenses d'investissement de maintien, 13 millions \$. Les liquidités soumises à restrictions et les autres variations se sont élevées à 495 millions \$ et sont principalement attribuables aux offres publiques d'achat obligatoires. Se reporter à la rubrique « Acquisition de la participation initiale dans Isagen ».

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Actions privilégiées

Le 1^{er} avril 2015, le taux de dividende fixe sur les actions privilégiées de série 1 pour la période de cinq ans commençant le 1^{er} mai 2015 et se terminant le 30 avril 2020 a été rajusté, et si des dividendes sont déclarés, ils seront versés au taux annuel de 3,355 % (0,2096875 \$ CA par action par trimestre). Les porteurs de 4 518 289 actions privilégiées de série 1 ont exercé leur droit de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie A, série 2 à raison de une pour une. Les porteurs d'actions privilégiées de série 2 auront droit de recevoir des dividendes en trésorerie cumulatifs à taux variable sur ces actions, dont le taux correspond au rendement des bons du Trésor, majoré de 2,62 %. Le dividende trimestriel pour la période du 1^{er} février 2016 au 30 avril 2016 a été versé au taux annuel de 3,117 % (0,192145 \$ CA par action) le 2 mai 2016.

Le 23 juin 2015, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté un avis déposé par Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») lui signifiant son intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A. Dans le cadre de cette offre publique de rachat, nous sommes autorisés à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de nos actions privilégiées de catégorie A. Les rachats ont été autorisés à compter du 26 juin 2015 et prendront fin le 25 juin 2016, ou plus tôt si Brookfield Renewable devait terminer ses rachats avant cette date.

Actions privilégiées de catégorie A, série 5 – offre d'échange

En novembre 2015, nous avons annoncé notre offre d'échanger (l'« offre d'échange ») chacune des actions privilégiées de catégorie A, série 5, émises et en circulation d'Actions privilégiées ERB ayant un dividende annuel de 5,0 % (les « actions privilégiées de série 5 ») contre une part de société en commandite privilégiée de catégorie A, série 5, nouvellement émise de Brookfield Renewable ayant un taux de distribution annuel de 5,59 %.

L'offre d'échange pouvait être acceptée et réalisée jusqu'au 8 février 2016. À cette date, un total de 2 885 496 actions privilégiées de catégorie A, série 5, avaient été déposées et échangées contre un nombre égal de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 5.

Participations ne donnant pas le contrôle dans Isagen

Les participations ne donnant pas le contrôle d'un montant de 3 163 millions \$ correspondent à une participation d'environ 84 % dans Isagen qui n'était pas détenue par Brookfield Renewable au 31 mars 2016. Se reporter à la rubrique « Acquisition de la participation initiale dans Isagen ».

Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir des distributions, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles. Dans la mesure où les distributions sur les parts de société en commandite dépassent 0,375 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative s'établit à 15 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Si les distributions trimestrielles dépassent 0,4225 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Par conséquent, des distributions incitatives de 6 millions \$ ont été versées au cours du trimestre clos le 31 mars 2016 (2 millions \$ en 2015).

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield

BRELP a émis des parts de société en commandite rachetables/échangeables à Brookfield, qui, à la demande du porteur, doivent être rachetées par BRELP pour une contrepartie en trésorerie. Ce droit est assujéti au droit de premier refus de Brookfield Renewable qui lui permet, à son gré, de choisir d'acquérir toutes les parts ainsi présentées à BRELP à des fins de rachat en échange de parts de société en commandite. Si Brookfield Renewable choisit de ne pas échanger les parts de société en commandite rachetables/échangeables contre des parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables doivent être rachetées au comptant. Comme Brookfield Renewable peut, à son gré, régler cette obligation au moyen de parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables sont classées dans les capitaux propres, et non dans le passif.

CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES DÉTENANT DES PARTS PRIVILÉGIÉES

Les porteurs des parts de société en commandite privilégiées de série 7 ont le droit de recevoir des distributions trimestrielles cumulatives fixes à un taux annuel de 1,375 \$ CA la part, un rendement de 5,5 %, pour la période initiale venant à échéance le 31 janvier 2021. Par la suite, le taux de distribution sera fixé de nouveau tous les cinq ans, à un taux équivalant au plus élevé des taux suivants : i) le rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans alors en vigueur, majoré de 4,47 %, et ii) 5,5 %. Les parts de société en commandite privilégiées de série 7 sont rachetables à compter du 31 janvier 2021.

Les porteurs des parts de société en commandite privilégiées de série 7 auront le droit, à leur gré, de convertir leurs parts de société en commandite privilégiées de série 7 en parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 8, sous réserve de certaines conditions, le 31 janvier 2021 et tous les cinq ans par la suite. Les porteurs des parts de société en commandite privilégiées de série 8 auront le droit de recevoir des distributions trimestrielles variables cumulatives, dans la mesure où l'on en déclare, à un taux annuel équivalant au rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois, majoré de 4,47 %.

Les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré de leurs porteurs. Au 31 décembre 2015, aucune des parts de société en commandite privilégiées de catégorie A n'avait été rachetée par Brookfield Renewable.

CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES

Brookfield Asset Management détient une participation directe et indirecte, soit 169 685 609 parts de société en commandite et parts de société en commandite rachetables/échangeables, ce qui représente environ 62 % de Brookfield Renewable, compte tenu d'un échange intégral.

Nous avons lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 29 décembre 2014 afin de racheter jusqu'à 7,1 millions de nos parts de société en commandite, soit environ 5 % des parts de société en commandite émises et en circulation, aux fins de la gestion du capital. En décembre 2015, nous avons renouvelé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, et l'autorisation à racheter jusqu'à 7,1 millions de parts de société en commandite viendra à échéance le 28 décembre 2016, ou plus tôt si Brookfield Renewable devait terminer ses rachats avant cette date.

ACTIONS ET PARTS EN CIRCULATION

Le tableau suivant présente les actions et les parts en circulation :

	31 mars 2016	31 déc. 2015
Actions privilégiées de catégorie A		
Série 1	5 449 675	5 449 675
Série 2	4 510 389	4 510 389
Série 3	9 961 399	9 961 399
Série 5	4 114 504	7 000 000
Série 6	7 000 000	7 000 000
	31 035 967	33 921 463
Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A		
Série 5	2 885 496	-
Série 7	7 000 000	7 000 000
	9 885 496	7 000 000
Participation de commandité	2 651 506	2 651 506
Parts de société en commandite rachetables/échangeables	129 658 623	129 658 623
Parts de société en commandite		
Solde au début de l'exercice	143 188 170	143 356 854
Régime de réinvestissement des distributions	56 547	171 605
Rachat de parts de société en commandite aux fins d'annulation	-	(340 289)
Solde à la fin de la période / de l'exercice	143 244 717	143 188 170
Total des parts de société en commandite, compte tenu d'un échange intégral ¹⁾	272 903 340	272 846 793
Parts de société en commandite détenues par		
Brookfield	40 026 986	40 026 986
Porteurs de parts de société en commandite externes	103 217 731	103 161 184
	143 244 717	143 188 170

¹⁾ Les montants échangés intégralement supposent l'échange des parts de société en commandite rachetables/échangeables contre des parts de société en commandite au début de l'exercice.

DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

Le tableau suivant présente la répartition des dividendes et des distributions pour les trimestres clos les 31 mars :

	Déclarés ou cumulés		Versés	
(EN MILLIONS)	2016	2015	2016	2015
Actions privilégiées de catégorie A				
Série 1	1 \$	2 \$	1 \$	3 \$
Série 2	1	-	1	-
Série 3	2	2	2	2
Série 5	1	2	1	2
Série 6	1	2	1	2
	6 \$	8 \$	6 \$	9 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	15 \$	35 \$	15 \$	35 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	1 \$	1 \$	1 \$	1 \$
Distributions incitatives	6	2	5	2
	7 \$	3 \$	6 \$	3 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	59 \$	55 \$	58 \$	54 \$
Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A				
Série 5	1 \$	- \$	- \$	- \$
Série 7	2	-	1	-
	3 \$	- \$	1 \$	- \$
Capitaux propres des commanditaires				
Brookfield	18	17	18	17
Porteurs de parts de société en commandite externes	47	44	44	41
	65 \$	61 \$	62 \$	58 \$

En février 2016, les distributions aux porteurs de parts de société en commandite sont passées à 1,78 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de 12 cents par part de société en commandite, qui a pris effet au cours de la distribution versée en mars 2016.

ESTIMATIONS CRITIQUES ET JUGEMENTS CRITIQUES DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités sont préparés conformément aux IFRS, selon lesquelles il faut poser des estimations et faire preuve de jugement relativement à la présentation des actifs, des passifs, des produits, des charges et des éventualités. De l'avis de la direction, aucune des estimations énoncées à la note 2, « Mode de présentation et principales méthodes comptables », de nos états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2015 n'est considérée comme une estimation comptable critique aux termes du Règlement 51-102, à l'exception des estimations relatives à l'évaluation des immobilisations corporelles et des passifs d'impôt différé connexes. Ces hypothèses portent sur des estimations des prix futurs de l'électricité, des taux d'actualisation, de la production moyenne à long terme prévue, des taux d'inflation, de l'exercice final, des charges d'exploitation, des coûts en capital, du montant de la charge d'impôt différé, du moment du paiement de celle-ci et du taux d'imposition futur connexe. Les estimations portent également sur les ajustements, les répartitions des prix des acquisitions, les évaluations de la durée d'utilité, les évaluations des actifs, les tests de dépréciation d'actifs, les passifs d'impôt différé, les obligations de démantèlement et les estimations liées aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages du personnel. Les estimations reposent sur des données historiques, des tendances actuelles et plusieurs autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

Dans le cadre de l'établissement d'estimations, la direction s'appuie sur des renseignements externes et des données observables dans la mesure du possible, appuyés par les analyses internes nécessaires. Ces estimations ont été appliquées d'une manière conforme à celles de l'exercice précédent et il n'existe aucune tendance, aucun engagement, aucun événement ni aucune incertitude connus qui, selon nous, influenceront sensiblement sur la méthode ou les hypothèses utilisées dans ce rapport. Ces estimations subissent l'incidence, entre autres, des prix futurs de l'électricité, des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change et d'autres facteurs parfois très incertains, comme il est décrit à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre rapport annuel 2015. L'interdépendance de ces facteurs nous empêche de quantifier l'ampleur des répercussions globales de ces fluctuations sur les états financiers de Brookfield Renewable de façon significative. Ces sources d'incertitude relatives aux estimations touchent à divers degrés pratiquement tous les soldes des comptes d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

i) Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui reflète toutes les phases du projet sur les instruments financiers et qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et toutes les versions précédentes de l'IFRS 9. La norme introduit de nouvelles exigences en matière de classement, d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture. L'IFRS 9 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'application anticipée est permise. L'application rétrospective est exigée, mais pas les informations comparatives. À l'heure actuelle, la direction évalue l'incidence de l'IFRS 9 sur les états financiers consolidés.

ii) Modifications de l'IFRS 10 et de l'IAS 28

Les modifications de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), et de l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (2011)* (« IAS 28 »), visent à remédier à l'incohérence manifeste entre les dispositions de l'IFRS 10 et celles de l'IAS 28 relativement à la vente ou à l'apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise. La principale conséquence des modifications est que le montant intégral du profit ou de la perte est comptabilisé lorsqu'une transaction concerne une entreprise (que celle-ci exerce ou non ses activités à titre de filiale). Un profit ou une perte est comptabilisé partiellement lorsqu'une transaction concerne des actifs qui ne constituent pas une entreprise, même si ces actifs sont rattachés à une filiale. La date d'entrée en vigueur obligatoire de ces modifications a été reportée indéfiniment, mais l'adoption anticipée est toujours permise. La direction évalue actuellement l'incidence des modifications de l'IFRS 10 et de l'IAS 28 sur les états financiers consolidés.

iii) Comptabilisation des produits

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), qui définit un modèle unique pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats intervenus avec des clients et qui remplacera la plupart des exigences actuelles des IFRS relativement à la comptabilisation des produits des activités ordinaires, notamment l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'IAS 11, *Contrats de construction*, et les interprétations connexes. Le principe de base de la norme est qu'une entité doit comptabiliser ses produits afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. La norme prescrit un modèle en cinq étapes pour appliquer ces principes et fournit des précisions quant à la comptabilisation des coûts marginaux d'obtention d'un contrat et des coûts directement liés à l'exécution d'un contrat. L'IFRS 15 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La direction évalue actuellement l'incidence de l'IFRS 15 sur les états financiers consolidés.

iv) Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 ») qui permet la comptabilisation, par le preneur, de la plupart des contrats de location à l'état de la situation financière selon un modèle unique, faisant disparaître la distinction actuelle entre contrats de location simple et contrats de location-financement. Le traitement comptable appliqué par le bailleur demeure essentiellement le même et la distinction entre contrats de location-financement et contrats de location simple reste inchangée. Selon l'IFRS 16, un preneur comptabilise un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative. L'actif lié au droit d'utilisation est traité de manière similaire à d'autres actifs non financiers et amorti en conséquence. Des intérêts sont comptabilisés sur le passif. L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements locatifs sur la durée de location, actualisée au taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les preneurs peuvent faire un choix de méthode comptable, par catégorie d'actif sous-jacent, et recourir à une méthode semblable à la comptabilisation des contrats de location simple en vertu de l'IAS 17 et ainsi s'abstenir de comptabiliser des actifs et des passifs à l'égard de contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins et, contrat par contrat, à l'égard des contrats pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. L'IFRS 16 annule et remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'application anticipée est permise pourvu que l'IFRS 15 soit également appliquée. La direction évalue actuellement l'incidence de l'IFRS 16 sur les états financiers consolidés.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du trimestre clos le 31 mars 2016 n'a eu ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence sur notre contrôle interne sur l'information financière.

ACQUISITION DE LA PARTICIPATION INITIALE DANS ISAGEN

Le 22 janvier 2016 (la « date d'acquisition »), un consortium composé de Brookfield Renewable et de ses partenaires institutionnels (le « consortium ») a acquis une participation initiale de 57,6 % dans Isagen S.A. E.S.P. (« Isagen ») auprès du gouvernement colombien (l'« acquisition d'Isagen »).

Isagen est la troisième société de production d'électricité en importance en Colombie, et est la propriétaire et l'exploitante d'un portefeuille de 3 032 MW, composé principalement de six centrales hydroélectriques essentiellement situées près d'un réservoir. La production annuelle devrait s'élever à environ 15 000 GWh.

La contrepartie pour l'acquisition d'Isagen s'élevait à environ 1,9 milliard \$ (6,5 mille milliards de COP) pour la participation initiale de 57,6 %. Le placement initial de Brookfield Renewable était de 225 millions \$ pour une participation financière d'environ 9 % dans Isagen, compte tenu des participations minoritaires de ses partenaires institutionnels. Une filiale contrôlée par Brookfield Renewable est le commandité et détient le contrôle effectif de l'entité qui a acquis la participation de 57,6 % dans Isagen.

Isagen est actuellement une entité inscrite en Colombie et la participation restante de 42,4 % est détenue par des actionnaires publics. À la suite de la clôture de l'acquisition d'Isagen, le consortium est tenu de procéder à deux offres publiques d'achat obligatoires à l'égard des actions d'Isagen restantes détenues par des actionnaires publics, au même prix par action que celui payé pour la participation majoritaire de 57,6 % (les « offres publiques d'achat obligatoires »). La première offre publique d'achat obligatoire a été lancée par le consortium le 15 mars 2016 et se terminera en mai 2016. La seconde offre publique d'achat obligatoire sera lancée entre quatre à six mois après la date d'acquisition.

Si le consortium réussit à acquérir la totalité des actions en circulation restantes d'Isagen, un montant additionnel d'environ 1,4 milliard \$ (4,8 mille milliards de COP) serait investi par le consortium. La participation de Brookfield Renewable dans Isagen s'élèverait alors à environ 25 % et un montant supplémentaire d'environ 400 millions \$ serait investi par Brookfield Renewable. Cependant, moins de la totalité des actions en circulation restantes d'Isagen pourraient être déposées en réponse aux offres publiques d'achat obligatoires et, dans ce cas, la participation et le placement additionnels de Brookfield Renewable dépendront du nombre d'actions d'Isagen déposées. Après la date d'acquisition, Brookfield Renewable a engagé dans le consortium des capitaux additionnels à titre de garantie et de financement des offres publiques d'achat obligatoires. L'engagement supplémentaire s'est traduit par une augmentation portant la participation financière de Brookfield Renewable dans Isagen à 16 %, compte tenu des participations ne donnant pas le contrôle de ses partenaires institutionnels.

La contrepartie pour la participation initiale de 57,6 % et la contrepartie prévue si la totalité des actions d'Isagen sont déposées devraient être financées comme suit :

	Participation initiale	Offres publiques d'achat obligatoires	
(EN MILLIONS)	57,6 % ¹	42,4 % ²	100 %
Emprunts sans recours	510 \$	240 \$	750 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	1 244	806	2 050
Brookfield Renewable	225	400	625
	1 979 \$	1 446 \$	3 425 \$

1) La contrepartie globale de 1 979 millions \$ représente : l'acquisition de la participation initiale de 57,6 % dans Isagen (1 926 millions \$), les coûts de financement et d'acquisition (24 millions \$), les fonds soumis à restrictions aux termes d'une convention de crédit (9 millions \$) et l'excédent de trésorerie aux fins du financement des placements consécutifs dans Isagen et les dépenses (20 millions \$). Le taux de change était de 1 \$ = 3 368 COP.

2) Financement prévu en fonction des hypothèses présentées et d'un taux de change de 1 \$ = 3 300 COP.

Le consortium a obtenu 750 millions \$ en financement sans recours, sur lequel 510 millions \$ ont été prélevés afin de financer en partie la participation initiale de 57,6 %. Le prêt porte intérêt au TIOL majoré d'une marge de 2,50 % et vient à échéance en janvier 2021. Brookfield Renewable a également obtenu, de façon indépendante de ses partenaires institutionnels, une facilité d'acquisition de 500 millions \$ pour financer partiellement son placement en titres de capitaux propres dans le consortium et dans le but d'augmenter le pourcentage de sa participation grâce aux offres publiques d'achat obligatoires. Les modalités de cette facilité de crédit respectent celles des autres facilités de crédit d'entreprise de Brookfield Renewable et la marge applicable est de 1,20 %. La facilité vient à échéance en janvier 2017. En outre, le consortium a repris des emprunts dont le solde en capital s'élevait à 3 850 milliards de COP (1 143 millions \$). Les emprunts portaient intérêt à un taux variable, dont le taux d'intérêt moyen pondéré était de 11,44 %, et leur durée moyenne pondérée à courir était de neuf ans au 31 mars 2016.

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités présentent davantage de renseignements sur l'acquisition d'Isagen, qui peuvent être consultés en se reportant : 1) à la note 3, « Regroupements d'entreprises », pour en savoir plus sur la juste valeur provisoire estimée des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition; 2) à la note 11, « Goodwill », pour une explication sur l'obligation de comptabilisation du goodwill et pour une estimation de la valeur; 3) à la note 13, « Dette à long terme et facilités de crédit », pour en savoir plus sur le financement de l'acquisition d'Isagen; et 4) à la note 15, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour en savoir plus sur notre choix de comptabiliser l'acquisition d'Isagen comme une transaction distincte.

PRODUCTION ET REVUE FINANCIÈRE PAR SECTEUR POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2016

Le tableau suivant présente la production réelle et la production moyenne à long terme au prorata pour les trimestres clos les 31 mars :

					Variation des résultats		
					Réelle vs MLT		Réelle vs exercice précédent
	Production réelle ¹		Production MLT ¹		2016	2015	
PRODUCTION (GWh)	2016	2015	2016	2015	2016	2015	
Production hydroélectrique							
Amérique du Nord							
États-Unis	2 429	1 761	2 198	2 208	231	(447)	668
Canada	1 711	1 479	1 217	1 213	494	266	232
	4 140	3 240	3 415	3 421	725	(181)	900
Brésil	854	669	989	878	(135)	(209)	185
Colombie ²	255	-	354	-	(99)	-	255
	5 249	3 909	4 758	4 299	491	(390)	1 340
Énergie éolienne							
Amérique du Nord							
États-Unis	102	79	128	128	(26)	(49)	23
Canada	301	281	324	324	(23)	(43)	20
	403	360	452	452	(49)	(92)	43
Europe	186	179	178	175	8	4	7
Brésil	47	-	34	-	13	-	47
	636	539	664	627	(28)	(88)	97
Divers	20	112	55	52	(35)	60	(92)
Totale³	5 905	4 560	5 477	4 978	428	(418)	1 345

¹⁾ Pour les actifs acquis ou les actifs ayant commencé leurs activités commerciales au cours de l'exercice, ce montant est calculé à partir de la date d'acquisition ou de la date du début des activités commerciales et n'est pas annualisé.

²⁾ Comprend la production des centrales hydroélectriques et des centrales de cogénération. Se reporter à la rubrique « Mesure du rendement ».

³⁾ Comprend la totalité de la production découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités, les fonds provenant des activités ajustés, au prorata et présente un rapprochement avec le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS \$)	Quote-part de Brookfield Renewable										Divers ²	Siège social	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Selon les états en IFRS			
	Hydroélectricité				Énergie éolienne													
	Amérique du Nord				Amérique du Nord													
	États-Unis	Canada	Brésil	Colombie ¹	États-Unis	Canada	Europe	Brésil										
Produits	169	105	42	30	9	29	16	3	1	-	404	270	674	441				
Autres produits	-	22	2	1	-	-	-	-	(3)	-	22	-	22	27				
Quote-part des résultats en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	4				
Coûts d'exploitation directs	(53)	(19)	(17)	(17)	(4)	(4)	(5)	(1)	(2)	(6)	(128)	(115)	(243)	(134)				
BAIIA ajusté ³	117	108	28	14	5	25	11	2	(4)	(6)	300	155	455	338				
Charge d'intérêts – emprunts	(28)	(14)	(5)	(4)	(4)	(7)	(3)	(1)	-	(19)	(85)	(42)	(127)	(105)				
Coûts de service de gestion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(15)	(15)	-	(15)	(14)				
Impôt exigible	(2)	-	(2)	-	-	-	-	-	-	-	(4)	(3)	(7)	(5)				
Distributions aux commanditaires détenant des parts privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	(3)	-	(3)	-				
Déduire : composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle																		
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(110)	(110)	(53)				
Actions privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(6)	(6)	-	(6)	(8)				
Fonds provenant des activités ³	87	94	21	10	1	18	8	1	(4)	(49)	187	-	187	153				
Déduire : dépenses d'investissement de maintien ajustées ⁴													(16)	(15)				
Fonds provenant des activités ajustés ³													171	138				
Ajouter : dépenses d'investissement de maintien ajustées													16	15				
Ajouter : composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle													116	61				
Ajouter : distributions aux commanditaires détenant des parts privilégiées													3	-				
Amortissements													(179)	(158)				
Perte latente sur les instruments financiers													-	(8)				
Quote-part des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence													(1)	(1)				
(Charge) recouvrement d'impôt différé													(35)	6				
Divers													(12)	(2)				
Résultat net													79	51				
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie													197	166				
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence													-	8				
Variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées													(6)	14				
Variation nette des soldes du fonds de roulement													(45)	(7)				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation													225	232				

¹⁾ Comprend la production des centrales hydroélectriques et des centrales de cogénération. Se reporter à la rubrique « Mesure du rendement ».

²⁾ La colonne Divers comprend les centrales de cogénération et les installations à la biomasse en Amérique du Nord.

³⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ».

⁴⁾ Fondés sur les programmes de dépenses d'investissement de maintien à long terme.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS CONSOLIDÉS HISTORIQUES

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non auditée des huit derniers trimestres :

	2016	2015				2014		
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Production (GWh) – MLT ^{1, 2}	7 145	6 369	5 459	7 199	6 516	5 770	5 065	6 440
Production (GWh) – réelle ^{1, 2}	7 659	6 117	4 992	6 400	5 823	5 839	4 383	6 341
Produits	674 \$	392 \$	337 \$	458 \$	441 \$	408 \$	342 \$	474 \$
BAIIA ajusté ³	455	258	242	339	338	273	223	360
Fonds provenant des activités ³	187	88	80	146	153	116	61	198
Résultat net :								
Participations ne donnant pas le contrôle								
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	27	8	37	10	14	(8)	(2)	21
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	-	-	-	-	-	-	-	-
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	20	(13)	(8)	8	14	14	(16)	20
Actions privilégiées	6	7	7	8	8	9	10	10
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	3	1	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres des commanditaires	23	(13)	(9)	9	15	16	(17)	21
	79	(10)	27	35	51	31	(25)	72
Résultat de base et dilué par part de société en commandite	0,16	(0,09)	(0,07)	0,07	0,10	0,11	(0,13)	0,15
Moyenne des parts de société en commandite en circulation (en millions)	143,2	143,3	143,4	143,4	143,4	143,3	143,3	135,3
Distributions :								
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	7	3	3	3	3	1	2	1
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	59	54	54	54	55	50	50	51
Actions privilégiées	6	7	7	8	8	9	10	10
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	3	1	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres des commanditaires	65	59	59	60	61	56	56	53

¹⁾ Comprend la totalité de la production des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Le secteur Colombie reflète la participation de 16 % de Brookfield Renewable dans le portefeuille; la production moyenne à long terme et la production réelle attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle se sont élevées respectivement à 1 899 GWh et 1 369 GWh.

²⁾ Pour les actifs acquis ou ayant commencé leurs activités commerciales au cours de l'exercice, ce montant est calculé à partir de la date d'acquisition ou de la date du début des activités commerciales et n'est pas annualisé.

³⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter aux rubriques « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » et « Production et revue financière par secteur pour le trimestre clos le 31 mars 2016 ».

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

De l'information supplémentaire, y compris notre formulaire 20-F déposé auprès de la SEC et des organismes de réglementation au Canada, est accessible sur notre site Web, à l'adresse www.brookfieldrenewable.com, ainsi que sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov et sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 1^{er} avril 2016, nous avons conclu l'acquisition de deux centrales hydroélectriques en Pennsylvanie d'une puissance totale de 296 MW, mais pouvant atteindre jusqu'à 1 109 GWh par année selon les prévisions. L'acquisition a été conclue avec des partenaires institutionnels, et nous conservons une participation d'environ 30 % donnant le contrôle dans ces centrales. Parallèlement à la clôture de l'acquisition, nous avons conclu un financement sans recours de 315 millions \$ associé à ces centrales. L'emprunt porte intérêt à un taux variable correspondant au TIOL, majoré de 1,50 % et passant à 1,75 % d'ici à son échéance en avril 2020.

Le 20 avril 2016, Isagen a modifié un emprunt de 367 milliards \$ de COP (122 millions \$) afin de proroger son échéance jusqu'en décembre 2025. L'emprunt porte intérêt à un taux variable fondé sur l'indice des prix à la consommation de la Colombie majoré d'une marge de 5,43 %.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport intermédiaire renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la U.S. Securities Act of 1933 et l'article 21E de la U.S. Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, concernant les activités et l'exploitation de Brookfield Renewable. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre des estimations, des plans, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des directives ou d'autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de fait. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport intermédiaire comprennent des énoncés concernant la qualité des actifs de Brookfield Renewable et la résistance des flux de trésorerie qu'ils généreront, la performance financière prévue de Brookfield Renewable, la future mise en service d'actifs, le portefeuille sous contrat, la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, la diversification de notre bassin d'actionnaires, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution de Brookfield Renewable, ainsi que l'accès aux capitaux de Brookfield Renewable. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être décelés par l'utilisation de mots comme « prévoit », « s'attend à », « cherche à », « planifie », « estimations », « prévisions », « vise », « a l'intention de », « anticipe » ou « croit », ou encore de dérivés de ces mots et expressions ou d'énoncés selon lesquels certains événements, mesures ou résultats « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » respectivement se produire, avoir lieu ou être atteints, ou se produiront, auront lieu ou seront atteints. Bien que nous croyions que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, nous ne pouvons donner aucune assurance que ces attentes se matérialiseront. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ces informations et énoncés prospectifs, puisque ces informations et énoncés comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus par suite desquels les résultats, le rendement ou les réalisations réels peuvent différer de façon importante des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus que ces informations et énoncés prospectifs expriment ou laissent entendre.

Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante de ceux envisagés ou sous-entendus dans les informations et énoncés prospectifs, on compte notamment ceux qui suivent : le fait de ne pas être soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; la séparation de la participation financière et du contrôle ou la création d'une dette à multiples paliers dans notre structure organisationnelle; le fait d'être considéré comme une société de placement en vertu de la loi américaine Investment Company Act of 1940; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière; les changements dans les conditions hydrologiques à nos centrales hydroélectriques, les changements du régime des vents à nos installations d'énergie éolienne ou des conditions d'approvisionnement ou des conditions météorologiques en général à notre centrale de cogénération alimentée à la biomasse; l'incapacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles; l'augmentation des droits d'usage de l'eau (ou droits semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; la volatilité de l'offre et de la demande du marché de l'énergie; la croissance du volume de production qui n'est pas visée par contrat dans notre portefeuille; les risques généraux liés à l'industrie qui portent sur les marchés de l'électricité dans lesquels nous exerçons nos activités; la réglementation accrue à laquelle nos activités sont assujetties; l'incapacité de renouveler les contrats, les concessions et les permis à l'échéance ou l'incapacité de les remplacer par des contrats, des concessions et des permis comportant des modalités semblables; l'augmentation du coût d'exploitation de nos installations; le risque que nous ne puissions pas respecter les conditions de nos permis gouvernementaux ou soyons dans l'impossibilité de les maintenir; le risque de pannes de matériel; la survenance de ruptures de barrage et le coût de réparation de ces ruptures; l'exposition aux cas fortuits; le risque de subir des pertes non assurables; les fluctuations défavorables des taux de change; la disponibilité et l'accès à des installations

d'interconnexion et à des réseaux de transport; des risques en matière de santé, de sûreté et de sécurité au travail et sur le plan de l'environnement; la possibilité de conflits, d'enquêtes gouvernementales ou d'organismes de réglementation et de litiges; l'incidence des collectivités locales sur nos activités; la fraude, la subornation, la corruption, d'autres actes illégaux ou de procédés ou de systèmes internes inadéquats ou défectueux; notre dépendance aux systèmes d'exploitation informatisés; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; la possibilité que des technologies récemment mises au point et dans lesquelles nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique dans l'avenir; notre incapacité de financer nos activités en raison du statut des marchés financiers; notre incapacité à gérer efficacement notre exposition au risque de change; les restrictions financières et d'exploitation par suite d'engagements dans nos ententes de prêt, d'emprunt et de sûreté; des variations de nos notations de crédit; tout changement apporté à la réglementation gouvernementale prévoyant des mesures incitatives pour l'énergie renouvelable; notre incapacité de trouver des occasions de placement suffisantes et de conclure des transactions; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages attendus de nos transactions; notre incapacité de développer des emplacements existants et de trouver de nouveaux emplacements se prêtant à l'aménagement de nouveaux projets d'électricité; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction, au développement et à l'exploitation de nos installations de production; les arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coparticipants; la décision de Brookfield Asset Management de ne pas nous trouver des occasions d'acquisition, et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield Asset Management; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités; notre capacité à émettre des titres de participation ou de créance tributaires des marchés financiers pour des acquisitions et des projets de développement futurs; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition et de la mise en valeur future de projets dans de nouveaux marchés; le départ de certains ou de tous les professionnels principaux de Brookfield Asset Management; notre relation avec Brookfield Asset Management et notre dépendance à son égard, et l'influence notable que Brookfield Asset Management exerce sur nous; et les risques liés aux modifications apportées à la manière dont Brookfield Asset Management choisit de détenir ses participations dans la société en commandite.

Nous prévenons le lecteur que la liste ci-dessus des facteurs importants pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent rapport intermédiaire, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à la date du présent rapport intermédiaire. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour plus de renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre formulaire 20-F.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le présent rapport intermédiaire comprend des références au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités, aux fonds provenant des activités ajustés et aux fonds provenant des activités par part de société en commandite qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Nous croyons que le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités, les fonds provenant des activités ajustés et les fonds provenant des activités par part de société en commandite constituent des mesures complémentaires utiles aux investisseurs pour évaluer le rendement financier et les flux de trésorerie anticipés de notre portefeuille d'exploitation. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée séparément de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

Notre rapport de gestion présente un rapprochement du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités ajustés avec le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Nous présentons également à la note 19, « Informations sectorielles », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités avec le résultat net.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.
BILANS CONSOLIDÉS

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Notes	31 mars 2016	31 déc. 2015
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	260 \$	63 \$
Liquidités soumises à restrictions	5	387	198
Créances clients et autres actifs courants	6	851	256
Actifs liés à des instruments financiers	7	30	26
Montants à recevoir de parties liées		74	57
		1 602	600
Actifs liés à des instruments financiers	7	15	6
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	9	205	197
Immobilisations corporelles à la juste valeur	10	24 315	18 358
Goodwill	11	907	-
Actifs d'impôt différé	14	182	157
Autres actifs non courants	5	252	189
		27 478 \$	19 507 \$
Passif			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	12	552 \$	284 \$
Passifs liés à des instruments financiers	7	241	127
Montants à payer à des parties liées		74	64
Tranche courante de la dette à long terme	13	1 528	770
		2 395	1 245
Passifs liés à des instruments financiers	7	105	64
Dette à long terme et facilités de crédit	13	8 486	6 568
Passifs d'impôt différé	14	3 944	2 695
Autres passifs non courants		341	172
		15 271	10 744
Capitaux propres			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	15	5 796	2 587
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	15	54	52
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	15	2 653	2 559
Actions privilégiées	15	595	610
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	16	177	128
Capitaux propres des commanditaires	17	2 932	2 827
		12 207	8 763
		27 478 \$	19 507 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom de Brookfield Renewable Partners L.P. :



Patricia Zuccotti
Administratrice



David Mann
Administrateur

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.
COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

NON AUDITÉ

TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	Notes	2016	2015
Produits	8	674 \$	441 \$
Autres produits		22	27
Coûts d'exploitation directs		(243)	(134)
Coûts de service de gestion	8	(15)	(14)
Charge d'intérêts – emprunts	13	(127)	(105)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	9	1	3
(Perte latente) profit latent sur les instruments financiers	7	-	(8)
Amortissement	10	(179)	(158)
Divers	3	(12)	(2)
Résultat avant impôts sur le résultat		121	50
(Charge) recouvrement d'impôt			
Exigible	14	(7)	(5)
Différé	14	(35)	6
		(42)	1
Résultat net		79 \$	51 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	15	27	14
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	15	-	-
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	15	20	14
Actions privilégiées	15	6	8
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	16	3	-
Capitaux propres des commanditaires	17	23	15
		79 \$	51 \$
Résultat de base et dilué par part de société en commandite		0,16 \$	0,10 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

NON AUDITÉ TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)			
	Notes	2016	2015
Résultat net		79 \$	51 \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Perte actuarielle sur les régimes à prestations définies		(3)	-
Impôt différé sur les éléments ci-dessus	14	7	-
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		4	-
Autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés en résultat net			
Instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie			
Perte de la période	7	(42)	(48)
Ajustements de reclassement pour les montants comptabilisés en résultat net	7	(12)	(7)
Profit latent sur les titres disponibles à la vente		12	-
Écart de conversion		728	(508)
Impôt différé sur les éléments ci-dessus	14	10	4
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net à une date ultérieure		696	(559)
Autres éléments du résultat global		700	(559)
Résultat global		779 \$	(508) \$
Résultat global attribuable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	15	403	(47)
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	15	3	(4)
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	15	155	(191)
Actions privilégiées	15	42	(53)
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	16	3	-
Capitaux propres des commanditaires	17	173	(213)
		779 \$	(508) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global						Participations ne donnant pas le contrôle						
	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conver- sion	Écart de ré- évaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couvertures de flux de trésorerie	Placements disponibles à la vente	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires priviliégiés	Actions priviliégiées	Partici- pations ne donnant pas le contrôle ayant droit net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2015	(485) \$	(670) \$	4 019 \$	(7) \$	(30) \$	- \$	2 827 \$	128 \$	610 \$	2 587 \$	52 \$	2 559 \$	8 763 \$
Résultat net	23	-	-	-	-	-	23	3	6	27	-	20	79
Autres éléments du résultat global	-	158	-	(1)	(15)	5	150	-	36	376	3	135	700
Échange d'actions privilégiées (notes 15 et 16)	-	-	-	-	-	-	-	50	(50)	-	-	-	-
Apports en capital (note 15)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 403	-	-	1 403
Acquisitions (note 15)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 417	-	-	1 417
Distributions ou dividendes déclarés	(65)	-	-	-	-	-	(65)	(3)	(6)	(15)	(7)	(59)	(155)
Régime de réinvestissement des distributions	2	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2
Divers	(5)	-	-	-	-	-	(5)	(1)	(1)	1	6	(2)	(2)
Variation au cours de la période	(45)	158	3	(1)	(15)	5	105	49	(15)	3 209	2	94	3 444
Solde au 31 mars 2016	(530) \$	(512) \$	4 022 \$	(8) \$	(45) \$	5 \$	2 932 \$	177 \$	595 \$	5 796 \$	54 \$	2 653 \$	12 207 \$
Solde au 31 décembre 2014	(241) \$	(241) \$	3 685 \$	(9) \$	(27) \$	- \$	3 167 \$	- \$	728 \$	2 062 \$	59 \$	2 865 \$	8 881 \$
Résultat net	15	-	-	-	-	-	15	-	8	14	-	14	51
Autres éléments du résultat global	-	(217)	-	-	(11)	-	(228)	-	(61)	(61)	(4)	(205)	(559)
Apports en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	330	-	-	330
Distributions ou dividendes déclarés	(61)	-	-	-	-	-	(61)	-	(8)	(35)	(3)	(55)	(162)
Régime de réinvestissement des distributions	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	2	(2)	13
Variation au cours de la période	(45)	(217)	-	-	(11)	-	(273)	-	(61)	261	(5)	(248)	(326)
Solde au 31 mars 2015	(286) \$	(458) \$	3 685 \$	(9) \$	(38) \$	- \$	2 894 \$	- \$	667 \$	2 323 \$	54 \$	2 617 \$	8 555 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

NON AUDITÉ			
POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS			
(EN MILLIONS)			
	Notes	2016	2015
Activités d'exploitation			
Résultat net		79 \$	51 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :			
Amortissement des immobilisations corporelles	10	179	158
Perte latente (profit latent) sur les instruments financiers	7	-	8
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	9	(1)	(3)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	14	35	(6)
Autres éléments sans effet de trésorerie		(16)	9
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	9	-	8
Variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées		(6)	14
Variation nette des soldes du fonds de roulement		(45)	(7)
		225	232
Activités de financement			
Dette à long terme – emprunts	13	1 278	521
Dette à long terme – remboursements	13	(108)	(317)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	15	1 403	330
Distributions versées :			
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	15	(15)	(35)
Aux porteurs d'actions privilégiées		(6)	(9)
Aux commanditaires détenant des parts privilégiées	16	(1)	-
Aux porteurs de parts de Brookfield Renewable ou de BRELP	15, 17	(126)	(115)
		2 425	375
Activités d'investissement			
Acquisitions	3	(2 019)	(547)
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'entité acquise	3	117	19
Investissement dans les éléments suivants :			
Dépenses d'investissement de maintien	10	(13)	(15)
Développement et construction d'actifs de production d'énergie renouvelable	10	(45)	(21)
Placements dans des titres		(17)	(16)
Liquidités soumises à restrictions et autres	5	(495)	28
		(2 472)	(552)
Profit (perte) de change sur la trésorerie		19	(9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Augmentation (diminution)		197	46
Solde au début de la période		63	150
Solde à la fin de la période		260 \$	196 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :			
Intérêts payés		77 \$	59 \$
Intérêts reçus		9	4
Impôts sur le résultat payés		16	10

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. ORGANISATION ET DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Les activités de Brookfield Renewable Partners L.P. (« Brookfield Renewable ») consistent à détenir un portefeuille d'installations de production d'énergie renouvelable en Amérique du Nord, en Colombie, au Brésil et en Europe.

Auparavant connue sous le nom de Brookfield Renewable Energy Partners L.P., la société a changé de nom le 3 mai 2016, pour devenir Brookfield Renewable Partners L.P.

Brookfield Renewable est une société en commandite cotée en Bourse créée en vertu des lois des Bermudes, conformément à une convention de société en commandite modifiée et reformulée en date du 20 novembre 2011.

Le bureau principal de Brookfield Renewable est situé au 73 Front Street, Fifth Floor, Hamilton HM12, Bermudes.

La société mère directe de Brookfield Renewable est son commandité, Brookfield Renewable Partners Limited (« BRPL »), tandis que sa société mère ultime est Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management »). Brookfield Asset Management et ses filiales, autres que Brookfield Renewable, sont désignées, individuellement et collectivement, comme « Brookfield » dans les présents états financiers.

Les parts de société en commandite sans droit de vote de Brookfield Renewable (les « parts de société en commandite ») sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP » et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEP.UN ».

Sauf indication contraire, le terme « Brookfield Renewable » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées.

2. MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, sur la même base que les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Certains renseignements et informations à fournir par voie de note normalement inclus dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ont été omis ou résumés. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2015 de Brookfield Renewable.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas audités et tiennent compte des ajustements (ajustements récurrents normaux) qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires selon les IFRS.

Les résultats présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires de la période considérée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour un exercice complet.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été autorisée le 4 mai 2016 par le conseil d'administration de son commandité, BRPL.

Les chiffres suivis du symbole \$ sont en dollars américains (« US »), ceux suivis du symbole \$ CA sont en dollars canadiens, ceux suivis du symbole € sont en euros, ceux suivis du symbole R\$ sont en réaux brésiliens et ceux suivis du symbole COP sont en pesos colombiens.

Tous les chiffres sont présentés en millions de dollars américains, sauf indication contraire.

b) Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation d'immobilisations corporelles et de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur. Le coût est comptabilisé selon la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

Consolidation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes de Brookfield Renewable et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles Brookfield Renewable exerce le contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il a des droits sur des rendements variables ou qu'il est exposé à ceux-ci en raison de son lien avec l'entité émettrice, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'il détient sur l'entité émettrice. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales de Brookfield Renewable sont présentées séparément dans les capitaux propres aux bilans consolidés.

Se reporter à la note 11, « Goodwill », pour une explication de l'obligation de comptabilisation du goodwill et pour une estimation de la valeur. Se reporter à la note 15, « Participations ne donnant pas le contrôle », puisqu'elle traite de la comptabilisation, comme transactions distinctes, de l'acquisition d'Isagen et des offres publiques d'achat obligatoires.

c) Modifications futures de méthodes comptables

Il n'y a aucune modification future touchant les IFRS qui pourrait avoir une incidence sur Brookfield Renewable outre les modifications présentées dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2015.

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les placements suivants ont été comptabilisés au moyen de la méthode d'acquisition, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires à la date de chacune des acquisitions respectives.

Portefeuille en Colombie

Le 22 janvier 2016 (la « date d'acquisition »), un consortium composé de Brookfield Renewable et de ses partenaires institutionnels (le « consortium ») a acquis une participation initiale de 57,6 % dans Isagen S.A. E.S.P. (« Isagen ») auprès du gouvernement colombien (l'« acquisition d'Isagen »).

Isagen est la troisième société de production d'électricité en importance en Colombie, et est la propriétaire et l'exploitante d'un portefeuille de 3 032 MW, composé principalement de six centrales hydroélectriques essentiellement situées près d'un réservoir. La production annuelle devrait s'élever à environ 15 000 GWh.

La contrepartie pour l'acquisition d'Isagen s'élevait à environ 1,9 milliard \$ (6,5 mille milliards de COP) pour la participation initiale de 57,6 %. Le placement initial de Brookfield Renewable était de

225 millions \$ pour une participation financière d'environ 9 % dans Isagen, compte tenu des participations minoritaires de ses partenaires institutionnels. Une filiale contrôlée par Brookfield Renewable est le commandité et détient le contrôle effectif de l'entité qui a acquis la participation de 57,6 % dans Isagen.

Isagen est actuellement une entité inscrite en Colombie et la participation restante de 42,4 % est détenue par des actionnaires publics. À la suite de la clôture de l'acquisition d'Isagen, le consortium est tenu de procéder à deux offres publiques d'achat obligatoires à l'égard des actions d'Isagen restantes détenues par des actionnaires publics, au même prix par action que celui payé pour la participation majoritaire de 57,6 % (les « offres publiques d'achat obligatoires »). La première offre publique d'achat obligatoire a été lancée par le consortium le 15 mars 2016 et se terminera au début mai 2016. La seconde offre publique d'achat obligatoire sera lancée entre quatre à six mois après la date d'acquisition.

Si le consortium réussit à acquérir la totalité des actions en circulation restantes d'Isagen, un montant additionnel d'environ 1,4 milliard \$ (4,8 mille milliards de COP) serait investi par le consortium. La participation de Brookfield Renewable dans Isagen s'élèverait alors à environ 25 % et un montant supplémentaire d'environ 400 millions \$ serait investi par Brookfield Renewable. Cependant, moins de la totalité des actions en circulation restantes d'Isagen pourraient être déposées en réponse aux offres publiques d'achat obligatoires et, dans ce cas, la participation et le placement additionnels de Brookfield Renewable dépendront du nombre d'actions d'Isagen déposées. Après la date d'acquisition, Brookfield Renewable a engagé dans le consortium des capitaux additionnels à titre de garantie et de financement des offres publiques d'achat obligatoires. L'engagement supplémentaire s'est traduit par une augmentation portant la participation financière de Brookfield Renewable dans Isagen à environ 16 %, compte tenu des participations ne donnant pas le contrôle de ses partenaires institutionnels.

La contrepartie pour la participation initiale de 57,6 % et la contrepartie prévue si la totalité des actions d'Isagen sont déposées devraient être financées comme suit :

	Participation initiale 57,6 % ¹	Offres publiques d'achat obligatoires 42,4 % ²	100 %
(EN MILLIONS)			
Emprunts sans recours	510 \$	240 \$	750 \$
Participations minoritaires	1 244	806	2 050
Brookfield Renewable	225	400	625
	1 979 \$	1 446 \$	3 425 \$

¹⁾ La contrepartie globale de 1 979 millions \$ représente : l'acquisition de la participation initiale de 57,6 % dans Isagen (1 926 millions \$), les coûts de financement et d'acquisition (24 millions \$), les fonds soumis à restrictions aux termes d'une convention de crédit (9 millions \$) et l'excédent de trésorerie aux fins du financement des placements consécutifs dans Isagen et les dépenses (20 millions \$). Le taux de change utilisé pour cette colonne était de 1 \$ = 3 368 COP.

²⁾ Financement prévu en fonction des hypothèses présentées et d'un taux de change de 1 \$ = 3 300 COP.

Le consortium a obtenu 750 millions \$ en financement sans recours, sur lequel 510 millions \$ ont été prélevés afin de financer en partie la participation initiale de 57,6 %. Le prêt porte intérêt au taux interbancaire américain offert à Londres (le « TIOL ») majoré d'une marge de 2,50 % et vient à échéance en janvier 2021. Brookfield Renewable a également obtenu, de façon indépendante de ses partenaires institutionnels, une facilité d'acquisition de 500 millions \$ pour financer partiellement son placement en

titres de capitaux propres dans le consortium et dans le but d'augmenter le pourcentage de sa participation grâce aux offres publiques d'achat obligatoires. Les modalités de cette facilité de crédit respectent celles des autres facilités de crédit d'entreprise de Brookfield Renewable et la marge applicable est de 1,20 %. La facilité vient à échéance en janvier 2017. En outre, le consortium a repris des emprunts dont le solde en capital s'élevait à 3 850 milliards de COP (1 143 millions \$). Les emprunts portaient intérêt à un taux variable, dont le taux d'intérêt moyen pondéré était de 11,44 %, et leur durée moyenne pondérée à courir était de neuf ans au 31 mars 2016.

Les coûts d'acquisition totaux de 11 millions \$ ont été passés en charges au fur et à mesure qu'ils ont été engagés et ont été comptabilisés dans le compte de résultat, au poste « divers ».

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités présentent davantage de renseignements sur l'acquisition d'Isagen, qui peuvent être consultés en se reportant : 1) à la note 11, « Goodwill », pour une explication sur l'obligation de comptabilisation du goodwill et pour une estimation de la valeur; 2) à la note 13, « Dette à long terme et facilités de crédit », pour en savoir plus sur le financement de l'acquisition d'Isagen; et 3) à la note 15, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour en savoir plus sur la comptabilisation de l'acquisition d'Isagen et des offres publiques d'achat obligatoires comme des transactions distinctes.

Si l'acquisition avait eu lieu au début de l'exercice, les produits provenant d'Isagen auraient été de 273 millions \$ (non audités) pour le trimestre clos le 31 mars 2016.

Le consortium détient sa participation dans Isagen par l'entremise d'une entité (« Hydro Holdings »), laquelle a le droit de nommer la majorité des membres du conseil d'administration d'Isagen. Le commandité d'Hydro Holdings est une filiale contrôlée par Brookfield Renewable. Brookfield Renewable a le droit de nommer la majorité des membres du conseil d'administration d'Hydro Holdings dans la mesure où Brookfield Asset Management et ses filiales (notamment Brookfield Renewable) sont collectivement : i) la plus importante détentrice de participations de société en commandite dans Hydro Holdings et ii) la détentrice de plus de 30 % des participations de société en commandite dans Hydro Holdings (le « critère de propriété »). Brookfield Asset Management et ses filiales satisfont à ce jour au critère de propriété.

Portefeuille au Brésil

En janvier 2016, Brookfield Renewable a acquis un portefeuille au Brésil d'une puissance de 51 MW de production hydroélectrique, éolienne et à partir de la biomasse (« portefeuille au Brésil »). La contrepartie totale de 417 millions R\$ (103 millions \$) comprenait une tranche en trésorerie de 355 millions R\$ (88 millions \$) et une contrepartie différée de 35 millions R\$ (9 millions \$), compte tenu de l'incidence de contrats de change de 24 millions R\$ (6 millions \$).

Les coûts d'acquisition totaux de 0,4 million \$ ont été passés en charges au fur et à mesure qu'ils ont été engagés et ont été comptabilisés dans le compte de résultat, au poste « divers ».

La répartition provisoire des prix d'acquisition, à la juste valeur, est la suivante :

(EN MILLIONS)	Colombie	Brésil	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	113 \$	4 \$	117 \$
Créances clients et autres actifs courants	193	2	195
Immobilisations corporelles à la juste valeur	4 753	100	4 853
Autres actifs non courants	15	-	15
Passifs courants	(463)	(3)	(466)
Dette à long terme	(912)	-	(912)
Passifs d'impôt différé	(1 015)	-	(1 015)
Autres passifs non courants	(149)	-	(149)
Participations ne donnant pas le contrôle	(1 417)	-	(1 417)
Juste valeur des actifs nets acquis	1 118 \$	103 \$	1 221 \$
Goodwill (note 11)	808	-	808
Prix d'acquisition	1 926 \$	103 \$	2 029 \$

Les justes valeurs estimées des actifs acquis et des passifs pris en charge devraient être finalisées au cours des 12 mois suivant la date d'acquisition.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, la répartition du prix des acquisitions survenues au cours du trimestre clos le 31 mars 2015 a été conclue. Aucun changement important n'a été apporté à la répartition provisoire du prix des acquisitions présentée dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2015.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de Brookfield Renewable se présentent comme suit :

(EN MILLIONS)	31 mars 2016	31 déc. 2015
Trésorerie	216 \$	60 \$
Dépôts à court terme	44	3
	260 \$	63 \$

5. LIQUIDITÉS SOUMISES À RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à restrictions de Brookfield Renewable se présentent comme suit :

(EN MILLIONS)	31 mars 2016	31 déc. 2015
Projets de développement	26 \$	43 \$
Activités	517	293
Total	543	336
Moins : non courantes	(156)	(138)
Courantes	387 \$	198 \$

Les liquidités soumises à restrictions au 31 mars 2016 comprenaient un montant de 155 millions \$ relativement aux offres publiques d'achat obligatoires. Se reporter à la note 3, « Regroupements d'entreprises ».

6. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres actifs courants de Brookfield Renewable se composent des éléments suivants :

(EN MILLIONS)	31 mars 2016	31 déc. 2015
Créances clients	267 \$	98 \$
Autres créances à court terme	124	87
Charges payées d'avance et créances diverses	119	71
Garantie dans le cadre des offres publiques d'achat obligatoires (note 3)	341	-
	851 \$	256 \$

7. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES

Brookfield Renewable court divers risques financiers en raison de ses activités, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque sur marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. Brookfield Renewable a recours principalement à des instruments financiers pour gérer ces risques.

Il n'y a eu aucune modification importante quant aux risques courus depuis ceux énoncés dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2015.

Informations sur la juste valeur

La juste valeur constitue le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation, il faut avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la direction se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, comme les courbes des taux d'intérêt, les taux de change et les prix, selon le cas. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, qui font partie des accords de financement, est établie au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les taux d'intérêt du marché et les écarts de taux applicables.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier représente la contrepartie qui serait reçue dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les participants du marché, compte tenu d'une utilisation optimale de l'actif.

Les actifs et les passifs mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de fiabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Niveau 1 – Données fondées sur les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte; et

Niveau 3 – Données liées à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs de Brookfield Renewable évalués et présentés à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2016				31 déc.
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	2015
Actifs évalués à la juste valeur :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	260 \$	- \$	- \$	260 \$	63 \$
Liquidités soumises à restrictions ¹	543	-	-	543	336
Garantie dans le cadre des offres publiques d'achat obligatoires (note 6)	341	-	-	341	-
Actifs liés à des instruments financiers ¹					
Contrats d'énergie dérivés	-	44	-	44	31
Swaps de change	-	1	-	1	1
Placements disponibles à la vente	43	-	-	43	14
Immobilisations corporelles	-	-	24 315	24 315	18 358
Passifs évalués à la juste valeur :					
Passifs liés à des instruments financiers ¹					
Contrats d'énergie dérivés	-	(1)	-	(1)	(1)
Swaps de taux d'intérêt	-	(253)	-	(253)	(178)
Swaps de change	-	(92)	-	(92)	(12)
Contrepartie éventuelle	-	-	(34)	(34)	(32)
Passifs pour lesquels la juste valeur est présentée :					
Dettes à long terme et facilités de crédit ¹	-	(10 764)	-	(10 764)	(7 892)
Total	1 187 \$	(11 065) \$	24 281 \$	14 403 \$	10 688 \$

¹⁾ Comprennent les montants courants et non courants.

Aucun reclassement n'a eu lieu au cours du trimestre clos le 31 mars 2016.

Information sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente le montant total des positions nettes en instruments financiers de Brookfield Renewable aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2016			31 déc.
	Actif	Passif	(Actif) passif net	2015 (Actif) passif net
Contrats d'énergie dérivés	44 \$	1 \$	(43) \$	(30) \$
Swaps de taux d'intérêt	-	253	253	178
Swaps de change	1	92	91	11
Total	45	346	301	159
Moins : tranche courante	30	241	211	101
Tranche non courante	15 \$	105 \$	90 \$	58 \$

a) Contrats d'énergie dérivés

Brookfield Renewable a conclu des contrats d'énergie dérivés à long terme principalement afin de stabiliser ou d'éliminer le risque de prix à la vente d'une partie de la production d'électricité future. Certains contrats d'énergie sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires de Brookfield Renewable à un montant équivalant à leur juste valeur, laquelle est établie selon les prix du

marché, ou, si aucun cours de marché n'est disponible, selon un modèle d'évaluation utilisant à la fois des éléments probants et des prévisions établis en interne et provenant de tierces parties.

b) Swaps de taux d'intérêt

Brookfield Renewable a conclu des swaps de taux d'intérêt principalement en vue de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de bloquer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les swaps de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés intermédiaires.

c) Swaps de change

Brookfield Renewable a conclu des swaps de change visant à réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change qui ont une incidence sur ses placements et ses résultats dans des établissements étrangers et à fixer le taux de change sur certaines transactions prévues libellées en monnaies étrangères.

Le tableau suivant présente les profits latents (pertes latentes) inclus dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat :

TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	2016	2015
Contrats d'énergie dérivés	4 \$	2 \$
Swaps de taux d'intérêt	(2)	-
Swaps de change	(2)	(10)
	- \$	(8) \$

Le tableau suivant présente les profits latents (pertes latentes) inclus dans les états consolidés intermédiaires du résultat global :

TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	2016	2015
Contrats d'énergie dérivés	22 \$	(6) \$
Swaps de taux d'intérêt	(70)	(46)
Swaps de change	6	4
	(42) \$	(48) \$

Le tableau suivant présente les ajustements de reclassement comptabilisés en résultat net dans les états consolidés intermédiaires du résultat global :

TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	2016	2015
Contrats d'énergie dérivés	(13) \$	(7) \$
Swaps de change	1	-
	(12) \$	(7) \$

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées de Brookfield Renewable sont comptabilisées à la valeur d'échange. Elles sont principalement effectuées avec Brookfield Asset Management et ses filiales.

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat aux 31 mars :

(EN MILLIONS)	2016	2015
Produits		
Conventions d'achat et conventions relatives aux produits	182 \$	109 \$
Convention de nivellement de la production éolienne	2	2
	184 \$	111 \$
Coûts d'exploitation directs		
Achats d'énergie	(1) \$	(2) \$
Frais de commercialisation de l'énergie	(5)	(5)
Services d'assurance	(8)	(7)
	(14) \$	(14) \$
Coûts de service de gestion	(15) \$	(14) \$

9. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Le tableau suivant présente les variations des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de Brookfield Renewable :

(EN MILLIONS)	Trimestre clos le 31 mars 2016	Exercice clos le 31 déc. 2015
Solde au début de la période / de l'exercice	197 \$	273 \$
Réévaluation comptabilisée par le biais des autres éléments du résultat global	-	96
Quote-part du résultat net	1	10
Dividendes déclarés	-	(19)
Remboursements de capital, montant net	-	(144)
Écart de conversion	7	(19)
Solde à la fin de la période / de l'exercice	205 \$	197 \$

Les tableaux suivants résument certaines informations financières relatives aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	2016	2015
Produits	24 \$	27 \$
Résultat net	1	6
Quote-part du résultat net		
Résultats en trésorerie	2	4
Résultats sans effet de trésorerie	(1)	(1)

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES À LA JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente le rapprochement des immobilisations corporelles à la juste valeur :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité ^{1, 2}	Énergie éolienne ²	Divers ^{2, 3}	Total
Au 31 décembre 2015	14 847 \$	3 233 \$	278 \$	18 358 \$
Ajouts	35	17	7	59
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 3)	4 853	-	-	4 853
Écarts de conversion	1 076	126	24	1 226
Transferts et divers	(2)	-	-	(2)
Amortissement	(129)	(47)	(3)	(179)
Au 31 mars 2016	20 680 \$	3 329 \$	306 \$	24 315 \$

¹⁾ Comprend des immobilisations incorporelles de 14 millions \$ (13 millions \$ en 2015).

²⁾ Comprend les immobilisations en cours de 519 millions \$ (405 millions \$ en 2015).

³⁾ Comprend les immobilisations de biomasse et de cogénération. Le secteur Colombie regroupe ses centrales hydroélectriques et de cogénération sous le secteur hydroélectricité. Se reporter à la note 19, « Informations sectorielles ».

11. GOODWILL

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du goodwill :

(EN MILLIONS)	
Au 31 décembre 2015	- \$
Acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (note 3)	808
Écart de conversion	99
Au 31 mars 2016	907 \$

La répartition provisoire du prix d'acquisition pour l'acquisition d'Isagen (note 3, « Regroupements d'entreprises ») comprend un passif d'impôt différé de 1 015 millions \$. Celui-ci s'explique par le fait que la valeur fiscale de l'actif net d'Isagen est considérablement inférieure à sa juste valeur à la date d'acquisition. Selon l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, ce passif d'impôt différé est calculé conformément à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat* (« IAS 12 »), et n'est pas évalué à sa juste valeur. Selon l'IAS 12, des provisions doivent être constituées pour toutes les différences entre la valeur comptable des actifs acquis et des passifs repris, outre le goodwill, dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et leur valeur fiscale nominale, qu'il en résulte ou non une augmentation (ou une diminution) de l'impôt exigible ou des flux de trésorerie liés à l'impôt. La juste valeur du passif d'impôt différé provisoire serait inférieure à sa valeur nominale, et Brookfield Renewable a établi que l'estimation provisoire du goodwill de 808 millions \$ est attribuable à cette différence.

Le goodwill n'est pas amorti et n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût, après déduction du cumul des pertes de valeur. Un test de dépréciation est effectué au moins une fois l'an, ou lorsque des circonstances, comme une diminution importante des produits, du résultat ou des flux de trésorerie prévus, indiquent qu'il est plus probable qu'improbable que le goodwill pourrait avoir subi une perte de valeur. Les pertes de valeur à l'égard du goodwill ne peuvent être reprises.

12. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs de Brookfield Renewable sont comme suit :

(EN MILLIONS)	31 mars 2016	31 déc. 2015
Autres créditeurs liés aux activités d'exploitation	179 \$	145 \$
Intérêts à payer sur des emprunts de la société et des filiales	92	44
Dettes fournisseurs	142	43
Distributions à payer aux porteurs de parts de société en commandite, distributions à payer sur les parts de société en commandite privilégiées et dividendes sur actions privilégiées ¹	22	19
Divers	117	33
	552 \$	284 \$

¹⁾ Ne comprennent que les montants à payer aux porteurs de parts de société en commandite externes. Les montants à payer à Brookfield sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

13. DETTE À LONG TERME ET FACILITÉS DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente les composantes des obligations liées à la dette aux :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	31 mars 2016			31 déc. 2015		
	Moyenne pondérée Taux d'intérêt (%)	Durée (ans)		Moyenne pondérée Taux d'intérêt (%)	Durée (ans)	
Emprunts de la société						
Série 3 (200 \$ CA)	5,3	2,6	154 \$	5,3	2,8	145 \$
Série 4 (150 \$ CA)	5,8	20,6	115	5,8	20,9	108
Série 6 (300 \$ CA)	6,1	0,7	230	6,1	0,9	217
Série 7 (450 \$ CA)	5,1	4,5	346	5,1	4,8	325
Série 8 (400 \$ CA)	4,8	5,9	308	4,8	6,1	289
Série 9 (400 \$ CA)	3,8	9,2	308	3,8	9,4	289
	5,0	6,3	1 461 \$	5,0	6,5	1 373 \$
Emprunts des filiales						
Amérique du Nord						
États-Unis	5,4	6,8	3 199 \$	5,3	7,0	3 203 \$
Canada	5,4	12,2	1 713	5,6	13,1	1 471
	5,4	8,6	4 912	5,4	8,9	4 674
Europe	3,9	11,4	668	3,9	11,0	631
Brésil	10,5	11,7	376	10,1	11,9	347
Colombie	9,0	7,7	1 748	-	-	-
	6,2	8,9	7 704	5,5	9,3	5 652
Facilités de crédit						
Facilité de crédit générale	1,8	4,3	398	1,4	4,5	368
Facilité d'acquisition	1,8	0,8	496	-	-	-
Total de la dette			10 059 \$			7 393 \$
Ajouter : primes non amorties ¹			20			4
Déduire : coûts de financement non amortis ¹			(65)			(59)
Déduire : tranche courante			(1 528)			(770)
			8 486 \$			6 568 \$

¹⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis dans la charge d'intérêts sur la durée des emprunts.

Emprunts de la société

Les emprunts de la société sont des obligations contractées par une filiale de financement de Brookfield Renewable, Brookfield Renewable Partners ULC (« Finco ») (se reporter à la note 18, « Filiales faisant appel public à l'épargne »). Finco peut rembourser de temps à autre une partie ou la totalité des emprunts, conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Le solde est exigible à l'échéance et les intérêts sur les emprunts de la société sont payés semestriellement. Les billets à terme à payer par Finco sont garantis sans condition par Brookfield Renewable, BRELP et certaines autres filiales.

Emprunts des filiales

Les emprunts des filiales sont généralement des emprunts sans recours, à long terme, et grevant des actifs précis, libellés dans la monnaie locale de la filiale. Les emprunts des filiales en Amérique du Nord et en Europe consistent en des dettes à taux fixe et à taux variable. Brookfield Renewable a recours à des swaps de taux d'intérêt pour réduire au minimum son exposition aux taux d'intérêt variables. Les emprunts des filiales au Brésil sont généralement à taux variables du Taxa de Juros de Longo Prazo (« TJLP »), au taux d'intérêt à long terme de la Banque Nationale de développement économique du Brésil, ou au taux du certificat de dépôt interbancaire, majoré d'une marge.

En janvier 2016, Brookfield Renewable et ses partenaires institutionnels ont obtenu 750 millions \$ en financement sans recours dans le cadre de l'acquisition d'Isagen. En outre, le consortium a repris des emprunts dont le solde en capital s'élevait à 3 850 milliards de COP (1 143 millions \$). Se reporter à la note 3, « Regroupements d'entreprises ».

En mars 2016, Brookfield Renewable a refinancé la dette associée à un portefeuille hydroélectrique d'une puissance de 488 MW en Ontario au moyen d'une émission de billets d'un montant en capital de 150 millions \$ CA (112 millions \$). Les billets portent intérêt à un taux de 3,41 % et viennent à échéance en novembre 2020.

En mars 2016, Brookfield Renewable a refinancé la dette associée à un portefeuille hydroélectrique d'une puissance de 349 MW en Ontario au moyen d'une émission d'obligations d'un montant en capital de 50 millions \$ CA (38 millions \$). Les obligations portent intérêt à un taux de 3,2355 % et viennent à échéance en juin 2023.

En mars 2016, Brookfield Renewable a refinancé l'emprunt associé à son portefeuille éolien de 123 MW au Portugal en contractant un emprunt à long terme de 88 millions € (98 millions \$), une facilité de fonds de roulement de 5 millions € (6 millions \$) et une facilité de réserve au service de la dette de 7 millions € (8 millions \$); parallèlement, la société a acquitté un encours de 70 millions € (78 millions \$). L'emprunt à long terme porte intérêt au taux interbancaire européen (« EURIBOR »), majoré d'une marge de 2,75 % à 3,00 % jusqu'à son échéance en novembre 2028.

Le 1^{er} avril 2016, Brookfield Renewable a conclu un financement sans recours de 315 millions \$ associé au portefeuille hydroélectrique d'une puissance de 296 MW en Pennsylvanie acquis à la même date. Le 20 avril 2016, Isagen a modifié un emprunt de 367 milliards de COP (122 millions \$) pour porter son échéance à décembre 2025. Se reporter à la note 21, « Événements postérieurs à la date de clôture ».

Facilités de crédit

La facilité de crédit générale de Brookfield Renewable s'élève à 1 560 millions \$, vient à échéance en juin 2020 et est assortie d'une marge de 1,20 %. Les facilités de crédit sont destinées aux fins générales du fonds de roulement. Aux termes de ces facilités de crédit, les avances en dollars canadiens, en dollars américains, en euros (€) ou en livres sterling (£) peuvent prendre la forme i) d'emprunts au taux préférentiel du Canada, ii) d'emprunts au taux de base américain, iii) d'emprunts au taux des

acceptations bancaires, iv) d'emprunts au TIOL, v) d'emprunts au taux EURIBOR, et vi) de lettres de crédit. Se reporter à la note 20, « Engagements, éventualités et garanties ». Les facilités de crédit portent intérêt au taux des acceptations bancaires applicable, au TIOL ou au taux EURIBOR, majoré de la marge applicable. La marge applicable est établie selon la note attribuée aux titres d'emprunt à long terme non garantis de Brookfield Renewable. Des commissions d'attente sont exigibles sur le solde non utilisé.

Brookfield Asset Management a fourni une facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée de 200 millions \$ au TIOL, majoré de 2 %, qui vient à échéance en décembre 2016.

Pour répondre aux besoins généraux de la société en commandite, Brookfield Renewable et ses filiales émettent des lettres de crédit aux termes de certaines de leurs facilités de crédit, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette.

Le tableau qui suit résume la portion non utilisée des facilités de crédit :

(EN MILLIONS)	31 mars 2016	31 déc. 2015
Facilités de crédit autorisées	1 760 \$	1 760 \$
Facilité d'acquisition	500	-
Prélèvements effectués sur des facilités de crédit ¹	(894)	(368)
Lettres de crédit émises	(215)	(218)
Tranche non utilisée des facilités de crédit	1 151 \$	1 174 \$

¹⁾ Les montants ne sont pas garantis et sont renouvelables. Le taux d'intérêt correspond au TIOL, majoré de 1,20 % (majoré de 1,20 % au 31 décembre 2015).

En janvier 2016, Brookfield Renewable a contracté, de façon indépendante de ses partenaires institutionnels, une facilité d'acquisition de 500 millions \$ pour financer partiellement son placement en titres de capitaux propres dans Isagen, dans le consortium et dans le but d'augmenter le pourcentage de sa participation grâce aux offres publiques d'achat obligatoires. Se reporter à la note 3, « Regroupements d'entreprises », et à la note 5, « Liquidités soumises à restrictions ».

14. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, le taux d'imposition effectif de Brookfield Renewable s'est établi à 35 % (taux négatif de 2,0 % en 2015). Le taux d'imposition effectif est différent du taux prévu par la loi en raison principalement des écarts entre les taux et du résultat non imposable des participations ne donnant pas le contrôle.

15. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle de Brookfield Renewable se répartissent comme suit :

(EN MILLIONS)	31 mars 2016	31 déc. 2015
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	5 796 \$	2 587 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	54	52
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	2 653	2 559
Actions privilégiées	595	610
Total	9 098 \$	5 808 \$

Actions privilégiées

Les actions privilégiées de Brookfield Renewable comprennent les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») suivantes :

(EN MILLIONS)	Actions en circulation	Taux de rendement des dividendes cumulatifs ¹	Date de rachat la plus rapprochée	Dividendes déclarés pour les trimestres clos les 31 mars		31 mars 2016	31 déc. 2015
				2016	2015		
Série 1 (136 \$ CA)	5,45	3,36 %	30 avril 2020	1 \$	2 \$	104 \$	98 \$
Série 2 (113 \$ CA)	4,51	3,12 %	30 avril 2020	1	-	86	81
Série 3 (249 \$ CA)	9,96	4,40 %	31 juillet 2019	2	2	192	179
Série 5 (103 \$ CA)	4,11	5,00 %	30 avril 2018	1	2	79	126
Série 6 (175 \$ CA)	7,00	5,00 %	31 juillet 2018	1	2	134	126
	31,03			6 \$	8 \$	595 \$	610 \$

¹⁾ Le taux de dividende de la série 2 correspond à la distribution annualisée fondée sur le taux variable trimestriel le plus récent.

Les actions privilégiées de catégorie A n'ont pas de date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 31 mars 2016, aucune des actions privilégiées de catégorie A n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

Les porteurs des actions privilégiées de série 1 ont le droit de recevoir des dividendes cumulatifs fixes. Les porteurs d'actions privilégiées de série 2 ont le droit de recevoir des dividendes en trésorerie cumulatifs à taux variable sur ces actions, dont le taux correspond au rendement des bons du Trésor, majoré de 2,620 %. Le dividende trimestriel pour la période du 1^{er} février 2016 au 30 avril 2016 a été versé au taux annuel de 3,117 % (0,192145 \$ CA par action) le 2 mai 2016.

Les porteurs des actions privilégiées de série 3 ont le droit de recevoir des dividendes cumulatifs fixes. Le taux de rendement sera fixé de nouveau le 31 juillet 2019 et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans alors en vigueur, majoré de 2,94 %. Les porteurs des actions privilégiées de catégorie A, série 3, auront le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en actions privilégiées de série 4 à raison de une pour une à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite. Les porteurs des actions privilégiées de série 4 auront le droit de recevoir des dividendes en trésorerie cumulatifs à taux variable sur ces actions, dont le taux correspond au rendement des bons du Trésor, majoré de 2,94 %.

Les porteurs des actions privilégiées de série 5 et de série 6 ont le droit de recevoir des dividendes cumulatifs fixes.

Brookfield Renewable, BRELP et certaines filiales principales de la société de portefeuille garantissent intégralement et sans condition le paiement des dividendes sur toutes les actions privilégiées de catégorie A, le montant à payer au rachat et les montants à payer en cas de liquidation ou de dissolution d'Actions privilégiées ERB.

Actions privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 23 juin 2015, Brookfield Renewable a annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A. Dans le cadre de cette offre publique de rachat, Brookfield Renewable est autorisée à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries des actions privilégiées de catégorie A. Les rachats ont été autorisés à compter du 26 juin 2015 et prendront fin le 25 juin 2016, ou plus tôt si Brookfield Renewable devait terminer ses rachats avant cette date.

Actions privilégiées de catégorie A, série 5 – offre d'échange

En novembre 2015, Brookfield Renewable a annoncé son offre d'échanger (l'« offre d'échange ») chacune des actions privilégiées de catégorie A, série 5, émises et en circulation d'Actions privilégiées ERB ayant un dividende annuel de 5,00 % (les « actions privilégiées de série 5 ») contre une part de société en commandite privilégiée de catégorie A, série 5, nouvellement émise de Brookfield Renewable ayant un taux de distribution annuel de 5,59 % (les « parts de société en commandite privilégiées »).

L'offre d'échange pouvait être acceptée et réalisée jusqu'au 8 février 2016. À cette date, un total de 2 885 496 actions privilégiées de série 5 avaient été déposées et échangées contre un nombre égal de parts de société en commandite privilégiées de série 5.

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation

La variation nette des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se présente comme suit :

(EN MILLIONS)	Brookfield Americas Infra- structure Fund	Brookfield Infra- structure Fund II	The Catalyst Group	Brookfield Energia Renovável	Isagen	Divers	Total
Au 31 décembre 2014	914 \$	937 \$	126 \$	32 \$	- \$	53 \$	2 062 \$
Résultat net	26	27	14	-	-	2	69
Autres éléments du résultat global	89	144	(12)	(10)	-	(7)	204
Apports en capital ¹	-	460	-	-	-	-	460
Distributions	(70)	(126)	(7)	(1)	-	(4)	(208)
Divers	(1)	(1)	-	1	-	1	-
Au 31 décembre 2015	958 \$	1 441 \$	121 \$	22 \$	- \$	45 \$	2 587 \$
Résultat net	3	2	7	-	14	1	27
Autres éléments du résultat global	4	31	-	2	336	3	376
Apports en capital ¹	-	7	-	-	1 396	-	1 403
Acquisition	-	-	-	-	1 417	-	1 417
Distributions	(1)	(13)	-	-	-	(1)	(15)
Divers	-	-	-	1	-	-	1
Au 31 mars 2016	964 \$	1 468 \$	128 \$	25 \$	3 163	48 \$	5 796 \$
Participations détenues par des tiers	75-80 %	50-60 %	25 %	24-30 %	84 %	23-50 %	

¹⁾ Les apports en capital servent aux acquisitions et financent les dépenses.

Participations ne donnant pas le contrôle dans Isagen

Les participations ne donnant pas le contrôle d'un montant de 3 163 millions \$ correspondent à la participation d'environ 84 % dans Isagen qui n'était pas détenue par Brookfield Renewable au 31 mars 2016.

Brookfield Renewable comptabilise l'acquisition initiale de la participation donnant le contrôle de 57,6 % dans Isagen et les offres publiques d'achat obligatoires comme des transactions distinctes conformément à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*. La participation restante de 42,4 % dans Isagen, représentant un montant total de 1 603 millions \$ au 31 mars 2016 (1 417 \$ à la date d'acquisition), sera présentée comme des participations ne donnant pas le contrôle. La différence de 186 millions \$ depuis la date d'acquisition est principalement attribuable à la variation des taux de change. Se reporter à la note 3, « Regroupements d'entreprises ».

Participations de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield et participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP détenue par Brookfield (la « participation de commandité ») a le droit de recevoir les distributions régulières, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles dépassent les niveaux cibles. Dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles de 0,375 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative s'établit à 15 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Si les distributions trimestrielles des parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles de 0,4225 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil.

Les capitaux propres consolidés comprennent les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables sont détenues entièrement par Brookfield, qui a le droit, à son gré, de racheter ces parts pour une contrepartie en trésorerie. Aucune part de société en commandite rachetable/échangeable n'a été rachetée pour une contrepartie en trésorerie. Puisque ce droit de rachat est assujéti au droit de premier refus de Brookfield Renewable et que Brookfield Renewable peut, à son gré, régler la demande de rachat en contrepartie de parts de société en commandite qu'elle détient, les parts de société en commandite rachetables/échangeables sont classées à titre de capitaux propres selon l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité sont présentées à titre de participations ne donnant pas le contrôle puisque Brookfield tire des avantages directs et assume les risques relatifs au rendement sous-jacent de BRELP. Les parts de société en commandite émises par Brookfield Renewable et les parts de société en commandite rachetables/échangeables émises par sa filiale BRELP comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards, sauf en ce qui concerne le droit de rachat décrit précédemment. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité sont assorties d'un droit de participer au résultat et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de société en commandite de Brookfield Renewable.

Au 31 mars 2016, 2 651 506 parts de société en commandite, correspondant à la participation de commandité (2 651 506 au 31 décembre 2015), et 129 658 623 parts de société en commandite rachetables/échangeables (129 658 623 au 31 décembre 2015) étaient en circulation.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	2016	2015
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	1 \$	1 \$
Distributions incitatives	6	2
	7 \$	3 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	59 \$	55 \$
	66 \$	58 \$

16. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES DÉTENANT DES PARTS PRIVILÉGIÉES

Les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées de Brookfield Renewable sont composés des parts de société en commandite privilégiées de catégorie A présentées comme suit :

(EN MILLIONS)	Actions en circulation	Taux de rendement des distributions cumulatifs	Date de rachat la plus rapprochée	Dividendes déclarés pour les trimestres clos les 31 mars		31 mars	31 déc.
				2016	2015	2016	2015
Série 5 (72 \$ CA)	2,89	5,59 %	30 avril 2018	1 \$	- \$	49 \$	- \$
Série 7 (175 \$ CA)	7,00	5,50 %	31 janvier 2021	2	-	128	128
	9,89			3 \$	- \$	177 \$	128 \$

Tel qu'il est mentionné à la note 15, « Participations ne donnant pas le contrôle », en février 2016, un total de 2 885 496 actions privilégiées de catégorie A, série 5, d'Actions privilégiées ERB avaient été déposées et échangées contre un nombre égal de parts de société en commandite privilégiées de série 5 de Brookfield Renewable. Les porteurs des parts de société en commandite privilégiées de série 5 ont le droit de recevoir des distributions trimestrielles cumulatives fixes à un prix annuel de 1,3976 \$ CA par part et à un rendement de 5,59 % pour la période initiale venant à échéance le 30 avril 2018.

Les porteurs des parts de société en commandite privilégiées de série 7 ont le droit de recevoir des distributions trimestrielles cumulatives fixes à un taux annuel de 1,375 \$ CA la part, un rendement de 5,5 %, pour la période initiale venant à échéance le 31 janvier 2021. Par la suite, le taux de distribution sera fixé de nouveau tous les cinq ans, à un taux équivalant au plus élevé des taux suivants : i) le rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans alors en vigueur, majoré de 4,47 %, et ii) 5,5 %. Les parts de société en commandite privilégiées de série 7 sont rachetables à compter du 31 janvier 2021.

Les porteurs des parts de société en commandite privilégiées de série 7 ont le droit, à leur gré, de convertir leurs parts de société en commandite privilégiées de série 7 en parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 8, sous réserve de certaines conditions, le 31 janvier 2021 et tous les cinq ans par la suite. Les porteurs des parts de société en commandite privilégiées de série 8 auront le droit de recevoir des distributions trimestrielles variables cumulatives à un taux annuel équivalant au rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois, majoré de 4,47 %.

Les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré de leurs porteurs. Au 31 mars 2016, aucune des

parts de société en commandite privilégiées de catégorie A n'avait été rachetée par Brookfield Renewable.

17. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES

Capitaux propres des commanditaires

Au 31 mars 2016, un total de 143 244 717 parts de société en commandite étaient en circulation (143 188 170 au 31 décembre 2015), dont 40 026 986 parts étaient détenues par Brookfield (40 026 986 au 31 décembre 2015). Brookfield détient toutes les participations de commandité dans Brookfield Renewable, ce qui représentait une participation de 0,01 %.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, 56 547 parts de société en commandite (43 749 parts de société en commandite en 2015) ont été émises dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions.

Au 31 mars 2016, la participation directe et indirecte de Brookfield, soit 169 685 609 parts de société en commandite et parts de société en commandite rachetables/échangeables, représentait environ 62 % de Brookfield Renewable, compte tenu d'un échange intégral.

Compte non tenu d'un échange intégral, Brookfield détenait, au 31 mars 2016, une participation directe de société en commandite de 28 % dans Brookfield Renewable, une participation directe de 48 % dans BRELP découlant de la détention de parts de société en commandite rachetables/échangeables et une participation directe de commandité de 1 % dans BRELP.

Distributions

Des distributions peuvent être versées au commandité de Brookfield Renewable, sauf lorsque la trésorerie disponible est insuffisante, que le versement de distributions rendrait Brookfield Renewable incapable de s'acquitter de ses dettes à leur échéance ou que le versement de distributions rendrait Brookfield Renewable incapable de satisfaire à des obligations éventuelles futures.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, Brookfield Renewable a déclaré des distributions de 65 millions \$ sur ses parts de société en commandite, soit 0,445 \$ par part de société en commandite (61 millions \$ ou 0,415 \$ par part de société en commandite en 2015).

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	2016	2015
Brookfield	18 \$	17 \$
Porteurs de parts de société en commandite externes	47	44
	65 \$	61 \$

En février 2016, les distributions aux porteurs de parts sont passées à 1,78 \$ par part sur une base annualisée, soit une hausse de douze cents par part, qui a pris effet au cours de la distribution versée en mars 2016.

18. FILIALES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées consolidées relatives à Brookfield Renewable, Actions privilégiées ERB et Finco :

(EN MILLIONS)	Brookfield Renewable	Actions privilégiées ERB	Finco	Sociétés de portefeuille ¹	Autres filiales ²	Ajustements de consolidation ³	Brookfield Renewable (consolidé)
Au 31 mars 2016 :							
Actifs courants	27 \$	- \$	1 487 \$	138 \$	2 583 \$	(2 633) \$	1 602 \$
Actifs non courants	3 113	641	-	17 197	25 909	(20 984)	25 876
Passifs courants	31	9	256	3 169	1 564	(2 634)	2 395
Passifs non courants	-	-	1 226	422	12 981	(1 753)	12 876
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	-	-	-	-	5 796	-	5 796
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	-	-	-	2 653	-	-	2 653
Actions privilégiées	-	595	-	-	-	-	595
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	177	-	-	177	-	(177)	177
Au 31 décembre 2015 :							
Actifs courants	24 \$	- \$	1 387 \$	111 \$	1 298 \$	(2 220) \$	600 \$
Actifs non courants	2 957	603	-	15 605	18 780	(19 038)	18 907
Passifs courants	26	8	231	2 233	967	(2 220)	1 245
Passifs non courants	-	-	1 151	378	9 251	(1 281)	9 499
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	-	-	-	-	2 587	-	2 587
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	-	-	-	2 559	-	-	2 559
Actions privilégiées	-	610	-	-	-	-	610
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	128	-	-	128	-	(128)	128

¹⁾ Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited (« Latam Holdco »), Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. (« NA Holdco ») et Brookfield BRP Europe Holdings Limited (« Euro Holdco »).

²⁾ Comprennent des filiales de Brookfield Renewable autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et d'autres entités de portefeuille.

³⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Brookfield Renewable sur une base consolidée.

(EN MILLIONS)	Brookfield Renewable	Actions privilégiées ERB	Finco	Sociétés de portefeuille ¹	Autres filiales ²	Ajustements de consolidation ³	Brookfield Renewable (consolidé)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2016 :							
Produits	- \$	- \$	- \$	- \$	674 \$	- \$	674 \$
Résultat net	23	-	1	76	164	(185)	79
Pour le trimestre clos le 31 mars 2015 :							
Produits	- \$	- \$	- \$	5 \$	436 \$	- \$	441 \$
Résultat net	15	-	(1)	45	42	(50)	51

¹⁾ Comprennent BRELP, Latam Holdco, NA Holdco et Euro Holdco.

²⁾ Comprennent des filiales de Brookfield Renewable autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et d'autres entités de portefeuille.

³⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Brookfield Renewable sur une base consolidée.

Se reporter à la note 13, « Dette à long terme et facilités de crédit », pour plus de détails concernant les émissions de billets à moyen terme par Finco. Se reporter à la note 15, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour plus de détails concernant les actions privilégiées de catégorie A émises par Actions privilégiées ERB.

19. INFORMATIONS SECTORIELLES

Brookfield Renewable exploite des actifs de production d'énergie renouvelable, qui incluent des centrales hydroélectriques traditionnelles et des installations éoliennes en Amérique du Nord, en Colombie, au Brésil et en Europe. Brookfield Renewable exploite aussi trois installations alimentées à la biomasse et trois centrales de cogénération. Le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, le principal décideur opérationnel) de Brookfield Renewable analyse les résultats de l'entreprise, gère les activités et affecte les ressources selon le type de production d'énergie (hydroélectricité, énergie éolienne et divers, secteur qui inclut la biomasse et la cogénération).

L'acquisition d'Isagen (se reporter à la note 3, « Regroupements d'entreprises ») a donné lieu à une modification de la présentation des informations sectorielles du secteur « Amérique latine » et du regroupement par type de production d'énergie. C'est ainsi qu'à compter de la date d'acquisition d'Isagen, les informations sur celle-ci sont présentées de façon distincte au principal décideur opérationnel. Celui-ci examine cette entreprise de façon distincte, puisqu'elle est aussi gérée de façon distincte. Par conséquent, Isagen sera classée dans le secteur « Colombie » selon les résultats de production et les résultats financiers en fonction de l'ensemble de ses centrales hydroélectriques et de cogénération. De plus, le secteur « Amérique latine » a été renommé « Brésil ».

Conformément à l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, Brookfield Renewable fournit de l'information sur ses secteurs à présenter fondée sur les mesures utilisées par le principal décideur opérationnel pour l'évaluation du rendement. Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 2, « Mode de présentation et principales méthodes comptables », des états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2015. Brookfield Renewable analyse la performance de ses secteurs opérationnels en fonction des produits, du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités.

Le BAIIA ajusté équivaut aux produits, moins les coûts directs (y compris les coûts de commercialisation de l'énergie), plus la quote-part de Brookfield Renewable des résultats en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres produits, compte non tenu des intérêts, de l'impôt, des amortissements, des coûts de service de gestion et de la composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle.

Les fonds provenant des activités correspondent au BAIIA ajusté, moins les intérêts, l'impôt exigible et les coûts de service de gestion, et sont ajustés pour tenir compte de la composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle et des distributions aux commanditaires détenant des parts privilégiées.

Les transactions entre les secteurs à présenter sont comptabilisées à la juste valeur.

Les informations sectorielles suivantes sont présentées régulièrement au principal décideur opérationnel.

	Hydroélectricité					Énergie éolienne					Divers ¹	Siège social	Total
	Amérique du Nord					Amérique du Nord							
(EN MILLIONS)	États-Unis	Canada	Total	Brésil	Colombie	États-Unis	Canada	Total	Europe	Brésil			
Pour le trimestre clos le 31 mars 2016 :													
Produits	227 \$	107 \$	334 \$	48 \$	193 \$	22 \$	29 \$	51 \$	42 \$	5 \$	1 \$	- \$	674 \$
BAIIA ajusté	162	109	271	35	92	14	25	39	29	5	(10)	(6)	455
Charge d'intérêts – emprunts	(39)	(14)	(53)	(7)	(24)	(7)	(7)	(14)	(7)	(3)	-	(19)	(127)
Composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle	(32)	(1)	(33)	(5)	(57)	(6)	-	(6)	(14)	(1)	6	(6)	(116)
Fonds provenant des activités	87	94	181	21	10	1	18	19	8	1	(4)	(49)	187
Amortissement des immobilisations corporelles	(53)	(23)	(76)	(30)	(22)	(12)	(13)	(25)	(20)	(3)	(3)	-	(179)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2015 :													
Produits	191 \$	106 \$	297 \$	45 \$	- \$	20 \$	31 \$	51 \$	41 \$	- \$	7 \$	- \$	441 \$
BAIIA ajusté	127	104	231	31	-	10	26	36	39	-	4	(3)	338
Charge d'intérêts – emprunts	(41)	(16)	(57)	(4)	-	(9)	(8)	(17)	(7)	-	-	(20)	(105)
Composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle	(31)	(2)	(33)	(3)	-	(3)	-	(3)	(14)	-	-	(8)	(61)
Fonds provenant des activités	54	86	140	21	-	(2)	18	16	17	-	4	(45)	153
Amortissement des immobilisations corporelles	(49)	(20)	(69)	(34)	-	(16)	(17)	(33)	(21)	-	(1)	-	(158)

¹⁾ Comprend la biomasse et la cogénération.

Le tableau suivant présente le rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités, tels qu'ils sont présentés dans les tableaux précédents, et du résultat net, tel qu'il est présenté dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat, pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Notes	2016	2015
Produits	8	674 \$	441 \$
Autres produits		22	27
Quote-part des résultats en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	9	2	4
Coûts d'exploitation directs		(243)	(134)
BAIIA ajusté		455	338
Charge d'intérêts – emprunts	13	(127)	(105)
Coûts de service de gestion	8	(15)	(14)
Charge d'impôt exigible	14	(7)	(5)
Distributions aux commanditaires privilégiés	16	(3)	-
Déduire : composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	15	(110)	(53)
Actions privilégiées	15	(6)	(8)
Fonds provenant des activités		187	153
Ajouter : composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle	15	116	61
Ajouter : distributions aux commanditaires détenant des parts privilégiées	16	3	-
Amortissement des immobilisations corporelles	10	(179)	(158)
(Perte latente) profit latent sur les instruments financiers	7	-	(8)
Quote-part des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	9	(1)	(1)
(Charge) recouvrement d'impôt différé	14	(35)	6
Divers	3	(12)	(2)
Résultat net		79 \$	51 \$

Le tableau suivant présente de l'information relative à certains éléments du bilan de Brookfield Renewable par secteur :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité					Énergie éolienne					Divers ¹	Siège social	Total
	Amérique du Nord					Amérique du Nord							
	États-Unis	Canada	Total	Brésil	Colombie	États-Unis	Canada	Total	Europe	Brésil			
Au 31 mars 2016 : Immobilisations corporelles à la juste valeur	8 195 \$	5 172 \$	13 367 \$	2 002 \$	5 311 \$	884 \$	934 \$	1 818	1 245 \$	266 \$	306 \$	- \$	24 315 \$
Total de l'actif	8 806	5 274	14 080	2 280	7 100	989	973	1 962	1 369	293	332	62	27 478
Total des emprunts	2 648	1 165	3 813	224	1 759	530	533	1 063	653	114	38	2 350	10 014
Total du passif	4 177	2 272	6 449	389	3 354	662	759	1 421	901	120	49	2 588	15 271
Pour le trimestre clos le 31 mars 2016 :													
Nouvelles immobilisations corporelles	10	7	17	117	4 754	-	1	1	17	(1)	7	-	4 912
Au 31 décembre 2015 : Immobilisations corporelles à la juste valeur	8 240 \$	4 879 \$	13 119 \$	1 728 \$	- \$	894 \$	893 \$	1 787	1 201 \$	245 \$	278 \$	- \$	18 358 \$
Total de l'actif	8 645	5 095	13 740	1 954	-	975	920	1 895	1 312	267	315	24	19 507
Total des emprunts	2 721	954	3 675	207	-	459	504	963	618	105	34	1 736	7 338
Total du passif	4 238	1 988	6 226	311	-	576	708	1 284	838	108	76	1 901	10 744
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 :													
Nouvelles immobilisations corporelles	68	49	117	373	-	7	3	10	347	318	284	-	1 449

¹⁾ Comprend la biomasse et la cogénération.

20. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements

Dans le cours de leurs activités, Brookfield Renewable et ses filiales sont partie à des ententes relatives à l'utilisation d'eau, de terrains et de barrages. Les paiements prévus en vertu de ces ententes varient selon le volume d'électricité produite. Les diverses ententes sont renouvelables et peuvent se prolonger jusqu'en 2091.

En octobre 2015, Brookfield Renewable a conclu une entente en vue d'acquérir deux centrales hydroélectriques en Pennsylvanie d'une puissance totale de 296 MW, mais pouvant atteindre jusqu'à 1 109 GWh par année selon les prévisions. Elle a procédé à cette transaction de concert avec ses partenaires institutionnels, et elle a conservé une participation donnant le contrôle d'environ 30 % dans les installations. La transaction a été conclue le 1^{er} avril 2016. Se reporter à la note 21, « Événements postérieurs à la date de clôture ».

À la suite de la clôture de l'acquisition d'Isagen, le consortium est tenu de procéder à des offres publiques d'achat obligatoires. Les filiales de Brookfield Renewable ont également fourni des lettres de crédit d'un montant de 230 millions \$ (néant au 31 décembre 2015) relativement aux offres publiques d'achat obligatoires. Se reporter à la note 3, « Regroupements d'entreprises ».

Le solde des coûts de développement liés aux trois projets hydroélectriques au Brésil d'une puissance totale de 72 MW, à une centrale au Brésil alimentée à la biomasse d'une puissance de 55 MW et à deux projets éoliens d'une puissance combinée de 29 MW en Irlande devrait s'élever à 247 millions \$. La centrale alimentée à la biomasse et un projet éolien d'une puissance de 14 MW sont quasi achevés et devraient être pleinement en exploitation en 2016; les deux projets hydroélectriques d'une puissance combinée de 53 MW et un projet éolien d'une puissance de 15 MW, dont la construction est commencée, devraient être pleinement en exploitation en 2017; le projet hydroélectrique d'une puissance de 19 MW devrait être pleinement en exploitation en 2018.

Éventualités

Brookfield Renewable et ses filiales font l'objet d'actions en justice, d'arbitrages et de poursuites dans le cours normal de leurs activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de ces actions en justice et poursuites, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière consolidée de Brookfield Renewable ou sur ses résultats d'exploitation.

Brookfield Renewable, au nom de ses filiales, et les filiales elles-mêmes ont fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. L'activité relative aux lettres de crédit émises par Brookfield Renewable est décrite à la note 13, « Dette à long terme et facilités de crédit ».

Brookfield Renewable et les investisseurs institutionnels ont fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement puisqu'elles se rapportent à ses participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund et Brookfield Infrastructure Fund II. Au 31 mars 2016, les lettres de crédit émises par Brookfield Renewable et ses investisseurs institutionnels s'élevaient à 69 millions \$ (71 millions \$ au 31 décembre 2015).

Les filiales et les entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de Brookfield Renewable ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. Au 31 mars 2016, les lettres de crédit émises par les filiales et les entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de Brookfield Renewable s'élevaient respectivement à 93 millions \$ et 16 millions \$ (respectivement néant et 16 millions \$ au 31 décembre 2015).

Garanties

Dans le cours normal de leurs activités, Brookfield Renewable et ses filiales signent des conventions prévoyant l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers dans le cadre de transactions, notamment de cessions d'entreprises, de projets d'investissement, d'acquisitions d'entreprises, et de vente et d'achat d'actifs et de services. Brookfield Renewable a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la quasi-totalité des promesses d'indemnisation empêche Brookfield Renewable de faire une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal, et les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Brookfield Renewable et ses filiales n'ont jamais versé de montant important aux termes de telles conventions d'indemnisation.

21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 1^{er} avril 2016, Brookfield Renewable a conclu l'acquisition de deux centrales hydroélectriques en Pennsylvanie d'une puissance totale de 296 MW, mais pouvant atteindre jusqu'à 1 109 GWh par année selon les prévisions. L'acquisition a été conclue avec des partenaires institutionnels, et Brookfield Renewable conserve une participation d'environ 30 % donnant le contrôle dans ces centrales. Parallèlement à la clôture de l'acquisition, Brookfield Renewable a conclu un financement sans recours de 315 millions \$ associé à ces centrales. L'emprunt porte intérêt à un taux variable correspondant au TIOL majoré de 1,50 % et passant à 1,75 % d'ici à son échéance en avril 2020.

Le 20 avril 2016, Isagen a modifié un emprunt de 367 milliards \$ de COP (122 millions \$) afin de proroger son échéance jusqu'en décembre 2025. L'emprunt porte intérêt à un taux variable fondé sur l'indice des prix à la consommation de la Colombie majoré d'une marge de 5,43 %.

INFORMATION GÉNÉRALE

Bureau principal

73 Front Street
Fifth Floor
Hamilton, HM12
Bermudes
Téléphone : (441) 294-3304
Télécopieur : (441) 516-1988
www.brookfieldrenewable.com

Dirigeants de BRP Energy Group L.P., fournisseur de services de Brookfield Renewable Partners L.P.

Richard Legault
Président exécutif du groupe

Harry Goldgut
Président du groupe

Sachin Shah
Chef de la direction

Nicholas Goodman
Chef de la direction des finances

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie
Computershare du Canada
100 University Avenue
9^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone (sans frais) :
(800) 564-6253
Télécopieur (sans frais) :
(888) 453-0330
www.computershare.com

Administrateurs du commandité de Brookfield Renewable Partners L.P.

Jeffrey Blidner
Eleazar de Carvalho Filho
John Van Egmond
David Mann
Lou Maroun
Patricia Zuccotti
Lars Josefsson

Symboles boursiers

NYSE : BEP (parts de société en commandite)
TSX : BEP.UN (parts de société en commandite)
TSX : BEP.PR.E (parts de société en commandite privilégiées, série 5)
TSX : BEP.PR.G (parts de société en commandite privilégiées, série 7)
TSX : BRF.PR.A (actions privilégiées, série 1)
TSX : BRF.PR.B (actions privilégiées, série 2)
TSX : BRF.PR.C (actions privilégiées, série 3)
TSX : BRF.PR.E (actions privilégiées, série 5)
TSX : BRF.PR.F (actions privilégiées, série 6)

Information pour les investisseurs

Pour en savoir plus sur Brookfield Renewable, visitez l'adresse www.brookfieldrenewable.com. Vous pouvez également consulter le rapport annuel de 2015 et le formulaire 20-F en ligne. Pour obtenir des informations à jour et détaillées, visitez notre section « Nouvelles ».

Des renseignements financiers additionnels ont été transmis électroniquement à divers organismes de réglementation en valeurs mobilières aux États-Unis et au Canada par l'intermédiaire d'EDGAR, à l'adresse www.sec.gov et par l'intermédiaire de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Les actionnaires peuvent acheminer leurs demandes de renseignements au service des Relations avec les investisseurs, en composant le (416) 359-1955 ou en écrivant à unitholderenquiries@brookfieldrenewable.com.

NYSE :

BEP

TSX :

BEP.UN

www.brookfieldrenewable.com